

www.moov.tg

moovpacks

Avez-vous vu les derniers packs ?

Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente.



groupe **etisalat**

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

BOKO HARAM

LA TERREUR DES FOUS DE DIEU



P.4

POLITIQUE

P.2

Début du dialogue intertogolais :

Optimisme de l'opinion, scepticisme des « exclus »

INVITÉ SPÉCIAL

PP.4,5

Ephrem TSIKPLONOU, porte-parole de la CCST

Eco/SOCIAL

P.5

Priorité à l'agriculture au Togo :

Le Président Faure fait don de matériels agricoles aux paysans de Dapaong

DOSSIER

P.6

Biens publics:

Plus de 7 milliards de FCFA de perte pour l'Etat dans l'utilisation abusive des véhicules administratifs

Sommes – nous en danger ?

Le Vrai, L'Original

VLISCO
SINCE 1846



Editorial

Infos N°0111 | du 21 Mai au 03 Juin 2014

⌘ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

LES CHOIX SECTAIRES DE MONSIEUR FABRE

Ces dernières semaines, le Togo vécu plusieurs événements en tant que nation. Il s'agit essentiellement de la célébration du 54^e anniversaire de l'accession à l'indépendance commémorée le 27 avril ; et de l'hommage national rendu au premier archevêque émérite du pays, Mgr Casimir Dosseh-Anyron les 7, 8, 9 mai suite à son décès intervenu le mois précédent. A tous ces événements, on a noté la curieuse mais pas moins inquiétante absence du leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) Jean-Pierre FABRE.

En effet, l'ancien lieutenant de Gilchrist Olympio, comme à l'accoutumée, a préféré avec ses cadres et militants, boycotté le programme officiel élaboré à l'occasion de la fête de l'indépendance, ignorant surtout le défilé civil et militaire auquel a participé tout ce que le Togo compte d'officiels, de responsables d'institutions nationales ou internationales et de diplomates. Pour se retrouver « entre soi », dans une espèce de « célébration partisane et privée » d'une date qui par essence et par excellence, est celle autour de laquelle devraient se réunir l'ensemble des fils et filles du pays, au-delà de leurs divergences ou différences ethniques, sociales, religieuses ou politiques.

S'il ne devrait y avoir qu'un seul, le 27 avril doit être le jour où les clivages quelles qu'elles soient, tombent et disparaissent au profit d'une communion nationale avec le rappel de l'attachement de tout un chacun aux valeurs d'unité. En faisant cavalier seul et en s'auto-excluant de la célébration officielle, monsieur Fabre adopte un comportement stigmatisant et de division. C'est un manquement grave à la nécessaire promotion de la cohésion nationale que sa rencontre avec le Président de la République Faure GNASSINGBE, a pourtant laissé entrevoir et espérer. Il est vrai que depuis l'époque où lui et ses amis actuels militaient à l'UFC (Union des Forces de Changement), il fut déjà coutumier du fait. Avoir adopté de mauvais choix et commis des erreurs par le passé justifie-t-il qu'on continuât à s'y complaire ? D'autant plus qu'aujourd'hui, le président de l'ANC a le statut officiel et institutionnel de chef de file de l'opposition qu'il décline à son avantage le cas échéant, et dont il ne peut s'exonérer des obligations qu'il impose. Ce que nous convoquons ici, sont les incontournables valeurs d'unité et de cohésions nationales sans lesquelles, point de nation ni d'Etat ; et donc point de possibilité pour monsieur Fabre de prétendre diriger un jour le Togo. D'ailleurs, en campant cette posture d'opposition systématique à tout ce qui est officiel pour plaire à son aile la plus réactionnaire et radicale, ne crée-t-il pas les conditions que demain, s'il parvenait au pouvoir, ses adversaires politiques lui rendent la monnaie de sa pièce ?

Son absence aux trois jours d'hommage national rendu à l'ancien archevêque de Lomé participe également de ce sectarisme dangereux. Certes, la constitution togolaise énonce que le Togo est un état laïc. Mais dans son préambule, elle n'a pas manqué de préciser que le peuple togolais se plaçait sous la protection divine. C'est dire donc la question religieuse n'est pas tout à fait exclue de l'espace public. Au demeurant, le débat ne se pose même pas en ces termes puisqu'en occurrence, il s'agissait simplement de célébrer la mémoire d'une figure éminente de notre pays, que l'on fût catholique ou sévère sur le bilan de Mgr Dosseh-Anyron à la tête de l'évêché. Quels que soient leurs bords politique ou croyance, plusieurs leaders y compris religieux ont honoré la mémoire de cet illustre disparu. La place d'un chef de file de l'opposition, d'un prétendant à la magistrature suprême était parmi eux. Pour donner le gage d'un Togo un et soudé. Dans la vie d'une nation, on ne peut faire l'impasse sur de telles occasions. Question de crédibilité et de stature d'homme d'Etat.

Début du dialogue intertogolais :

Optimisme de l'opinion, scepticisme des « exclus »

Ce 19 mai ont débuté dans les locaux de l'opérateur de téléphonie TOGO TELECOM, des rounds de discussion entre les partis parlementaires, afin de solder définitivement le reliquat de l'Accord Politique Global (APG), en ce qui concerne notamment les réformes institutionnelles et institutionnelles. A moins d'un an de l'élection présidentielle, les discussions, si elles aboutissaient, devraient créer les conditions d'un scrutin apaisé. Globalement, l'opinion y croit.

Après plusieurs semaines de polémique sur le cadre devant connaître de la question, la majorité parlementaire et son opposition ont donc convenu de se retrouver dans un format qui, tout en donnant in fine la décision à l'Assemblée nationale, réunit les représentants des formations présentes au Parlement afin de « mâcher le travail. » « Il s'agit d'adopter la quintessence des réformes qui vont être validées par les élus du peuple » déclare-t-on dans l'entourage du Premier Ministre qui, sur instructions du Président de la République, a écouté « les uns et les autres et proposé le schéma accepté par tous ».

De fait, le débat qui risque par moments d'être houleux restera « inscrit dans la démarche visant à aboutir à un consensus et à mettre fin à une interminable crise politique et de confiance » confient les principaux acteurs.

Au soir du premier jour des discussions, le communiqué ayant sanctionné les travaux a énuméré les points sur lesquels les délégués plancheront.

Au total douze (12), il s'agit notamment de :

- le régime politique
- la nomination et les prérogatives du Premier Ministre
- les conditions d'éligibilité du Président de la République
- la durée et la limitation du mandat présidentiel
- l'institution d'un sénat
- la réforme constitutionnelle
- le mode de scrutin pour toutes les élections
- l'amélioration du cadre électoral (CENI et ses démembrements, découpage électoral, financement public des partis politiques, des candidats et des délégués dans les bureaux de vote, statut de l'opposition, chambre administrative de la Cour suprême, etc.)
- les élections locales
- la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication

- le caractère républicain de l'armée.

C'est une relecture complète des institutions de la République, de leur fonctionnement ainsi que les pratiques en cours qui a été adoptée comme devant faire l'objet des débats.

Si les habituelles mesures dites d'apaisement censées décriper le climat politique trouveront leur place au titre de la sécurité des militants des partis politiques par exemple, il est curieux de trouver inscrite à l'agenda des travaux, la question de la libération des personnes détenues et l'annulation des poursuites dans l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé et dont on se demande ce qu'elle vient faire dans des discussions politiques majeures ; étant une affaire purement judiciaire. Les politiques vont-ils s'entendre sur le dos de la vérité qu'on doit à l'opinion sur l'affaire des incendies mais surtout aux femmes meurtries et déprimées qui ont tout perdu en l'espace de quelques minutes ? On notera également l'évocation de la libération des condamnés dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat ; là également une vraie curiosité et antinomique du bon fonctionnement et de l'équilibre des pouvoirs revendiqués par tous.

Pour connaître de tous ces sujets, le gouvernement représenté par le ministre de l'Administration territoriale Gilbert Bawara et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice, chargé des relations avec les institutions Christian Trimua, siègera en qualité d'observateurs ; en face des représentants des partis politiques, notamment Patrick Lawson et Kodjo Délava pour l'ANC, Dodji Apévon et Brigitte Johnson-Adjmagbo pour Arc-En-Ciel, Alphonse Kpogo et François Kpampatibe pour l'ADDI, Komi Sé-



globallement, malgré quelques couacs et réminiscences du passé, avoir adopté une démarche mesurée et

lom Klassou et Solitoki Esso pour UNIR, Jean-Claude Homawoo et Wilson Doris de Souza pour l'UFC.

Les participants qui auront jusqu'au 31 mai pour trouver des points d'accord, ont formé un bureau provisoire composé de :

- Présidence : ADDI
- Vice-Présidence : UNIR
- Premier rapporteur : Arc-En-Ciel
- Deuxième rapporteur : ANC
- Troisième rapporteur : UFC

ESPRIT D'OUVERTURE :

L'ouverture de ces rounds de discussion est indéniablement à mettre au crédit du Président de la République. C'est sur ses instructions datées de plusieurs mois que le Premier Ministre a fait le tour de la question avec l'ensemble des acteurs pour aboutir au démarrage de ce dialogue. Comme il l'a toujours exprimé et manifesté, cette rencontre renseigne sur son esprit d'ouverture. D'autant plus qu'il aurait pu prendre ombrage du refus de main tendue de la part de ses adversaires politiques qui jusque-là, avaient systématiquement rejeté toute offre de dialogue, campant un radicalisme improductif et pariant sur un renversement du rapport de force, qui s'est avéré chimérique.

FABRE A L'INITIATIVE :

Si la volonté de Faure Gnassingbé d'instaurer un climat permanent de dialogue a favorisé les travaux en cours, il faut aussi mettre au crédit du leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre, d'avoir relancé l'idée des discussions. En effet, après avoir systématiquement refusé la main tendue du pouvoir, croyant davantage au mouvement type « printemps arabe », l'ancien lieutenant de Gilchrist Olympio a depuis les élections législatives, changé son fusil d'épaule et semble

modérée. Son entretien avec le Président de la République à sa demande, a indubitablement servi à décanter la situation et permis que les acteurs se retrouvent en ce moment pour discuter réformes.

COMPORTEMENTS

RESPONSABLES :

On aurait pu penser que certaines formations politiques exclues des discussions en soient offusquées au point de mettre en place des scénarios tendant à compliquer davantage la situation. Il n'en est rien. L'attitude responsable des partis comme le CPP, le PRR par exemple qui, malgré qu'ils n'aient pas été invités, soutiennent pleinement le dialogue actuel est à saluer. Ayant déjà abattu un important travail sur l'essentiel des questions inscrites à l'ordre du jour de la rencontre de TOGO TELECOM, ils ont proposé que leurs conclusions soient versées au débat.

SCEPTICISME CHEZ

LES « EXCLUS »

Le climat apaisé et de confiance qui semble présider au démarrage des discussions présage sans doute d'une certaine avancée dans les réformes ; d'autant plus que l'opinion souscrit entièrement pour une grande majorité, au dialogue qui a actuellement lieu. Ce qui rend presque inaudibles le scepticisme affiché par le nouveau parti de l'ancien ministre Djimon Oré qui visiblement cherche à exister mais également, celui de l'Appel des Patriotes qui doute de la bonne foi du pouvoir. Quant au Mouvement 150 (M150), il prône le recours au référendum en lieu et place de la procédure parlementaire pour adopter les réformes. Pas sûr qu'il soit entendu dans ce concert de belle unanimité de la classe politique sur la formule à adopter.

BOKO HARAM : la terreur des fous de Dieu Sommes – nous en danger ?

✪ Ibrahim SEYDOU

Le 17 mai dernier, s'est tenu au Palais de l'Élysée en France, un sommet sur la sécurité au Nigéria qui a rassemblé plusieurs chefs d'Etat de la région autour de François Hollande, notamment Goodluck Jonathan du Nigéria, Mahamadou Issifou du Niger, Idriss Déby Itno du Tchad, Paul Biya du Cameroun et Thomas Yayi Boni du Bénin. Objectif : la mise en place d'une véritable coordination régionale de la lutte antiterroriste. Depuis le rapt de plus de 200 lycéennes à Chibok par BOKO HARAM, la lutte contre cette secte qui sème la terreur dans le nord du Nigéria devrait désormais s'internationaliser après plusieurs années d'apathie. La sous-région est-elle en danger ?



Les cinq chefs d'Etat africains ont adopté lors de cette rencontre, avec le soutien des Occidentaux, un plan de « guerre » contre le groupe islamiste armé nigérian, qualifié de « secte terroriste » et de « menace majeure » pour la stabilité de la région. François Hollande, hôte du sommet, avait au préalable annoncé l'adoption d'un « plan global régional à moyen et long terme » contre le groupe radical.

Il prévoit « la coordination du renseignement, l'échange d'informations, le pilotage central des moyens, la surveillance des frontières, une présence militaire autour du lac Tchad et une capacité d'intervention en cas de danger », a détaillé François Hollande, répétant que Boko Haram était « lié au terrorisme en Afrique ».

Au cours de la réunion, François Hollande avait indiqué que Boko Haram avait des « liens établis » avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et d'autres organisations terroristes en Afrique. « Ce groupe terroriste est armé avec des moyens lourds et a des moyens financiers », a-t-il ajouté lors de la conférence de presse finale, indiquant que les armes venaient notamment de Libye.

UNE LUTTE QUI N'EST PLUS LIMITEE AU NIGERIA :

Le sommet de Paris s'est tenu un peu plus d'un mois après l'enlèvement de plus de 200 lycéennes à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, par Boko Haram, une secte islamiste apparue en 2002 et qui s'est peu à peu transformée en groupe armé dont les attaques sanglantes ont fait des milliers de morts depuis 2009. Il s'est aussi déroulé quelques heures après une attaque attribuée à Boko Haram, dans l'extrême nord du Cameroun, contre un camp de travailleurs chinois. Ce raid a fait au moins un mort selon les autorités camerounaises, 10 autres Chinois

étant probablement kidnappés. Le président nigérian Goodluck Jonathan, critiqué pour sa gestion de la crise et sa lenteur à réagir, a assuré qu'il était « pleinement engagé » pour retrouver les malheureuses lycéennes, alors que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont engagé des moyens, avec notamment des avions côté américain, pour collecter du renseignement.

« Parallèlement à la réunion des chefs d'Etat, nous avons aussi eu des réunions des services concernés et les états-majors pourraient être également mobilisés. Des moyens ont été dégagés, des surveillances vont être opérées, des avions », a d'ailleurs précisé François Hollande, en citant notamment les rafales françaises basées à N'Djamena.

QU'EST-CE QUE BOKO HARAM ?

Le nom officiel du groupe est Jama'atu Ahlul Sunna Lidda'awati Wal Djihad, qui signifie en arabe « la communauté des disciples de la tradition de l'islam pour la prédication et la guerre sainte ». Des populations locales du nord-est du pays l'ont pourtant surnommé Boko Haram, qui en langue haoussa signifie « l'éducation occidentale est un péché » – « boko », de « book », « livre » en anglais, et « haram », « interdit » en arabe –, soit le rejet d'un enseignement perverti par l'occidentalisation.

Fondé en 2002 par Mohamed Youssouf, le groupe est considéré comme une secte de mouvance salafiste qui revendique la création d'un Etat islamique dans le nord du Nigeria. Il prône le retour à la pureté de l'islam par l'application stricte de la charia, la loi islamique.

Boko Haram défend une version radicale de l'islam, qui interdit aux musulmans de prendre part à toute activité politique ou sociale associée aux sociétés occidentales, comme voter lors des élections, porter des chemises

et des pantalons ou recevoir une éducation séculière. Il s'oppose à l'instruction des femmes.

Le groupe est formé de plusieurs entités distinctes et autonomes : « Il y a le noyau dur radical qui gravite autour d'Aboubakar Shekau [le nouveau chef de la secte depuis 2009] et des éléments agissants pour des raisons purement économiques et opportunistes, sans forcément adhérer pleinement à l'idéologie de Boko Haram », explique Priscilla Sadatchy, analyste sur les questions sécuritaires en Afrique.

Boko Haram ne semble pas avoir de liens directs avec Al-Qaïda, même si des liens pourraient exister avec des groupes liés à la nébuleuse islamiste, comme Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Il existe une continuité idéologique avec Al-Qaïda mais leurs priorités ne sont pas les mêmes. « Boko Haram ne s'inscrit pas encore dans le djihad international car son agenda reste nigérian », explique Priscilla Sadatchy. Le groupe est lui-même partagé en interne sur la question, ce qui renforce l'ambiguïté.

Le groupe adopte néanmoins le mode opératoire des groupes terroristes. La multiplication des attentats-suicides et la stratégie de communication (déclarations par des vidéos) sont calquées sur celle des filiales d'Al-Qaïda. Boko Haram a été placé sur la liste des organisations terroristes par les Etats-Unis en 2013.

Il est impossible de comptabiliser le nombre de personnes appartenant à Boko Haram, le recrutement de ses membres évoluant constamment. « Il y a des centaines de combattants qui ont été tués ces dernières années lors des nombreuses opérations menées par l'armée et la police », explique Gilles Yabi, chercheur indépendant et ancien directeur du projet Afrique de l'Ouest de l'organisation International Cri-

sis Group. « Mais le groupe parvient toujours à se renouveler, et donc à recruter, ce qui rend le nombre d'adeptes imprécis », ajoute le chercheur.

Le mode de recrutement est assez flou car le groupe est entré dans la clandestinité en 2009. « Les leaders semblent recruter dans les classes les plus pauvres du pays, notamment dans la jeunesse déscolarisée, passée par une école coranique ou dans les régions où il n'y a pas de politiques publiques », analyse Gilles Yabi.

Les moyens de financement de Boko Haram sont assez flous. Les analystes émettent plusieurs hypothèses, sans résultats probants. « Le groupe a été utilisé dans les batailles politiques de l'Etat du Borno, dans le nord du pays, et Ali Modu Sheriff, le gouverneur du Borno [de 2003 à 2011], aurait été lié au financement de Boko Haram », explique Gilles Yabi. D'autres hypothèses locales et politiques sont à prendre en compte : « Les grands commerçants et les hommes d'affaires du Nord auraient également financé le groupe dans un contexte de compétition locale pour le pouvoir. Les braquages de banque sont également un moyen pour obtenir des ressources », poursuit le chercheur.

RISQUE D'EXTENSION DES MENACES DE BOKO HARAM ?

Dès 2011, le groupe avait changé sa stratégie, ne se cantonnant plus à des attaques contre les autorités locales du nord-est du pays. Des attentats-suicides ont alors visé le siège des Nations unies, le QG de la police et les locaux d'un des grands quotidiens du pays à Abuja, la capitale fédérale située dans le centre du Nigeria.

L'attentat à la bombe qui s'est produit le 14 avril à Abuja laisse présager que le groupe a

vocation à s'étendre au Nigeria, d'autant plus que des élections présidentielle et législatives sont prévues en février. « Ce n'est pas surprenant que le groupe se rapproche de la capitale, centre du pouvoir, explique Priscilla Sadatchy. En attaquant la capitale, il s'assure une large couverture médiatique, ridiculise le président Goodluck Jonathan, maintient la pression sur le gouvernement et instille un climat de terreur dans tout le pays. »

La « Middle Belt », zone du milieu du Nigeria où se rencontrent le Nord musulman et le Sud chrétien, est vulnérable. « Le groupe peut chercher à instrumentaliser et à attiser les violences ethno-foncieres prévalant dans cette région », estime Priscilla Sadatchy.

Boko Haram n'a pas vocation à s'implanter dans le delta du Niger, la zone pétrolière du sud du Nigeria, car la région est majoritairement chrétienne et les groupes ethniques ne sont pas les mêmes que dans le Nord-Est. Les membres de Boko Haram auraient moins de chances de passer inaperçus pour se fondre dans la masse. « Mais on ne peut écarter l'hypothèse d'une attaque one-shot, souligne Priscilla Sadatchy. Sans avoir eu à mener des attaques, le groupe crée déjà une sorte de paranoïa et attise les tensions ethno-religieuses au Nigeria. »

Boko Haram pourrait donc agir partout à n'importe quel moment, mais la généralisation du mouvement à tout le pays est peu probable. « Le groupe s'infiltré dans des populations locales dont il connaît la langue et les coutumes, autrement il pourrait rapidement se faire repérer », assure Gilles Yabi.

Les plus de deux cents lycéennes enlevées en avril seraient retenues dans les pays voisins du Nigeria comme le Tchad, le Cameroun ou le Niger. L'éventualité d'une extension du mouvement dans la région est à envisager mais les analystes restent prudents. « Boko Haram n'a pas vocation à se répandre, explique Priscilla Sadatchy. Il y a des cellules de Boko Haram dans les pays voisins comme dans l'extrême nord du Cameroun, la région de Diffa au Niger ou au Tchad mais à ce stade les pays voisins servent de zones de repli et d'approvisionnement en armes ou en combattants. » Mais « des attaques ponctuelles peuvent très bien avoir lieu ».

Ephrem TSIKPLONOU, porte-parole de la Coordination des Centrales Syndicales du Togo CCST :

« Le gouvernement ne va pas nous laisser arriver aux mouvements sociaux comme ceux de l'année dernière ».

✎ Albert AGBEKO

L'accalmie qui règne sur le front social risque d'être perturbée dans les mois à venir par les Centrales syndicales et la Synergie des travailleurs du Togo qui, la semaine dernière, au cours d'une sortie conjointe, ont sonné l'alerte en interpellant les plus hautes autorités de l'Etat à intervenir pour que les acquis sociaux et le statut général de la fonction publique soient effectivement appliqués. Ces organisations syndicales dénoncent la « mauvaise foi » du gouvernement qui affirme être dans l'incapacité d'augmenter les salaires en 2015 comme annoncé.

Approché par Focus Infos, le porte-parole de Coordination des centrales syndicales du Togo (CCST) et Secrétaire général de la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT), M. Ephrem TSIKPLONOU a bien accepté éclairer la lanterne de nos lecteurs sur ces problèmes sociaux.

Focus Infos : Plus d'un an et demi après l'adoption du statut général de la fonction publique, où en êtes-vous avec les discussions pour une application pleine et effective de ce statut ?

Ephrem Tsikplonou : Je dirais que nous sommes toujours au statut quo. Parce que le gouvernement a profité d'une situation interne aux syndicats des travailleurs pour ralentir les effets que nous devons avoir sur ce statut. Vous savez bien qu'en 2012, nous avons fait une pression très forte sur le gouvernement pour obtenir l'adoption de ce statut particulier de la fonction publique le 20 janvier 2013 et ce statut a été promulgué le 21 janvier Ce qui était une victoire. Mais malheureusement des incompréhensions entre le groupe des travailleurs a fait que le décret d'application n'a pas pu être adopté.

A partir du mois de mars des mouvements internes aux organisations syndicales ont permis au gouvernement de se retrancher, de profiter de nos divisions pour ne pas prendre le décret d'application commune.

Ce décret d'application devrait baliser la voie aux statuts particuliers pour que tous les problèmes sociaux puissent être résolus. Malheureusement nous n'en sommes pas là aujourd'hui. Pire, nos différences négatives sont en train d'agir contre nous.

F I : Est-ce à dire que les mouvements de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) ont désavantagé les travailleurs dans le sens de l'application

de ce statut de la fonction publique ?

E T : Je ne dirais pas désavantager mais je dis que les mouvements ont ralenti, parce que le 21 février, il y avait eu un atelier de validation du décret d'application commune qui devrait ouvrir la voie à tout. Maintenant nous avons discuté avec le gouvernement sur une grille, la grille salariale est l'élément primordial qui devrait être annexé au document, c'est-à-dire au décret d'application commune. Cela ne fait pas partie du décret mais doit y être annexé parce que c'est par rapport à ça qu'on doit appliquer, qu'on doit payer les fonctionnaires conformément au nouveau statut.

Malheureusement comme nous n'avons pas pu l'adopter et nous avons pris rendez-vous avec le gouvernement sur quelques jours parce que la proposition que le gouvernement avait faite par rapport à la nouvelle grille adoptée nous l'avons rejetée et nous avons fait des contre-propositions et on s'est retiré pour qu'il puisse penser à ces propositions. C'est en ce moment que les mouvements sont nés. Bien sûr, les mouvements sont nés mais n'avaient pas pris une certaine ampleur. Les discussions se sont déroulées sur deux fronts ce qui était mauvais pour une organisation qui se veut forte.

Les discussions se déroulant sur deux fronts, nous avons exigé certaines choses, les centrales syndicales exigeaient une augmentation du salaire de la fonction publique. Au même moment, il y avait nos collègues de la Synergie qui, eux aussi, demandaient des points qui



Ephrem TSIKPLONOU

étaient clairs et combinés avec une pression. Nous, notre pression vous ne la voyez pas mais on ne peut pas dire qu'il n'y avait pas de pression puisque nous avons fait des pressions depuis 2006 jusqu'aujourd'hui et nous avons obtenu des choses.

Au-delà, en 2013, nous avons obtenu 10% sur les salaires. Je crois que c'était des éléments que nous avons eu et ces indemnités forfaitaires qu'on vient d'avoir en 2013 des gens mal intentionnés pensent que c'est la Synergie. Non ! C'était une proposition concrète du gouvernement à un moment où nous faisons la pression au niveau du Conseil national du dialogue social (CNDS). Nous avons demandé une augmentation du salaire à 100% mais échelonné sur 4 ans. C'est en ce moment que les autres aussi avec l'ouverture de deux fronts de discussions qui avançaient le gouvernement, ont aussi posé leurs exigences, et nous aussi nous avons les nôtres qui portaient sur l'augmentation du salaire sur 4 ans mais à 100%.

Et le gouvernement pour calmer le jeu nous a proposé cette indemnité forfaitaire. Au départ, ils ont commencé très bas en nous disant 20 ou 10 000 F. C'est ainsi qu'au niveau des centrales, au CNDS, nous avons

dit niet. Finalement nous avons dit si nous acceptons nous demandons que ce soit 40 000 et 50 000 F et c'est en ce moment là que le gouvernement nous a dit que les autres (Ndlr : La Synergie) ont déjà accepté 20 000 F et 30 000F. Donc c'était un jeu diplomatique que le gouvernement avait joué avec nous. Je ne dis pas aujourd'hui que X ou Y a tort mais je dis que nous avons été divisés et le lézard s'est infiltré. Nous avons eu des résultats éphémères mais des résultats quand même. Aujourd'hui, nous prenons tout cela en compte et nous disons quand même que c'était un succès.

F I : Vous interpellez les plus hautes autorités du pays à savoir le chef de l'Etat et le Premier ministre sur vos revendications liées à ce statut. Les raisons ?

E T : Les raisons sont très simples. Le syndicalisme a des règles. Nous avons essayé depuis décembre dernier, et même avant décembre puisque avec les troubles nous n'avons pas pu continuer les négociations mais depuis décembre, que nous avons mis notre Coordination des centrales syndicales du Togo en place et nous avons affiché notre volonté de négocier et nous avons demandé au gouvernement de faire tout

pour que le décret soit appliqué. Cela a été accepté par le gouvernement, on a discuté et on a mis en place un comité.

Quand le comité technique d'élaboration de la nouvelle grille salariale a été mis en place, nous avons demandé et obtenu que la Synergie qui a travaillé l'année précédente sur un autre front puisse se joindre au groupe pour que nous soyons ensemble et cela a été fait. Le gouvernement a invité la Synergie et elle a participé aux côtés des Organisations syndicales en tant que groupe bien constitué aux travaux du comité technique.

Le comité technique avait pour mission d'élaborer une nouvelle grille. Le comité technique était constitué du summum même de l'Etat, c'est-à-dire des gros techniciens de ce pays. Le directeur général de la fonction publique, le directeur général du travail, le directeur des finances, le directeur des budgets, et ces différentes personnes étaient les plus indiquées pour que nous puissions avoir une grille normale, correcte, répondant aux exigences des travailleurs et aux exigences de la caisse de l'Etat. Donc tout le monde était dans les dispositions pour que tout puisse aller bien, malheureusement les résultats de ces travaux ne sont pas considérés par le gouvernement.

Nous n'avons rien demandé de nouveau. Ce que nous demandé c'était juste redresser les points de la valeur indiciaire, donc les points d'indices, les redresser à la normale. Depuis 2006 des acquis ont été obtenus par rapport à de petites augmentations mais ces acquis sont restés éphémères parce qu'ils n'apparaissent pas sur nos bulletins et n'ont pas fait changer la grille. Mais le gouvernement dit qu'il ne veut pas le redresser pour le moment, il va faire seulement avec les indemnités forfaitaires et avec les 30 points ce que nous avons refusé. C'est ainsi que le gouvernement nous a fait une nouvelle proposition. Cette proposition, nous avons dit, nous irons penser et y revenir mais le temps qu'on ne

(Suite à la page 5)

Ephrem TSIKPLONOU, porte-parole de la CCST : (Suite de la page 4)

revienne pour la deuxième fois le gouvernement change encore de position. Il marque encore un pas en arrière c'est là que nous avons dit avant le 1er mai nous voulons des résultats concrets sinon il n'y aura pas de 1er mai. Le 28 avril, il y a eu une rencontre au cours de laquelle il devra nous faire une autre proposition, ils reviennent avec une autre proposition qui n'est même pas leur toute première proposition c'est là que nous avons décidé de ne pas défiler, de ne pas remettre de cahier de doléance mais de marcher, une marche de protestation pour leur dire que nous en avons marre !

F I : Avec votre dernière sortie, doit-on craindre encore des mouvements sociaux dans les mois à venir ?

E T : Je crois que le gouvernement ne va pas nous laisser arriver à ce point parce que l'histoire est là. 2013 a été clair, 2013 avec ce qu'on pouvait faire et qu'on a tardé à faire il y a eu des morts, et les organisations syndicales, et le gouvernement et toute la population togolaise sont prêtes pour dire niet à cela, c'est pourquoi très tôt nous faisons appel au Premier ministre, nous faisons appel au Président de la République, les deux plus hautes autorités du pays pour qu'ils prennent conscience de ce qui se passe, de ce qui peut se passer pour préserver la cohésion sociale.

F I : En janvier dernier, contre toute attente le gouvernement a revu à la hausse le prix des produits pétroliers. Face au tollé suscité par une telle mesure le gouvernement a finalement pris certaines mesures d'accompagnement. Ces mesures vous satis-

fassent-elles ?

E T : Nous avons demandé des mesures d'accompagnement, le gouvernement jusqu'alors ne nous a pas approché, je sais que demain ils diront que le patronat a des problèmes on ne pourra pas réunir le Conseil national du dialogue social. Mais nous attendons toujours ces mesures d'accompagnement parce que dans un premier temps, ils nous ont proposé des mesures que nous avons dit, ce ne sont pas des mesures d'accompagnement touchant effectivement le monde des travailleurs.

Ce sont des mesures d'accompagnement socio-politiques qu'ils peuvent faire dans leurs campagnes politiques mais ce ne sont pas des mesures d'accompagnement qui nous touchent directement. Ça nous touche en tant que consommateur mais ça ne nous touche pas en tant que travailleur togolais. Si on me dit qu'on va recruter des enseignants volontaires, on a augmenté de 40 milliards les fonds destinés à faire les routes je dis bravo, et aujourd'hui je félicite le gouvernement qui fait tout pour que les routes soient bitumées, belles, et grandes mais je dis, il faut que je mange pour pouvoir circuler librement sur ces routes, il faut que je travaille bien pour qu'il puisse faire d'autres routes. Je crois que c'est de cela que nous parlons.

Je crois que ces mesures d'accompagnement nous les attendons toujours. Nous avons demandé de subventionner les produits de premières nécessités, certaines choses se font mais officiellement cela n'est pas porté à notre connaissance pour que nous puissions en débattre.

Priorité à l'agriculture au Togo :

Albert AGBEKO

Le Président Faure fait don de matériels agricoles aux paysans de Dapaong

Le 17 mai 2014 dernier, le président de la république Faure Gnassingbé à effectué une visite dans le grand nord. Objectif, apporter son soutien matériel aux acteurs du monde agricole des savanes. Ainsi, 93 groupements de la région ont bénéficié de dons composés de différents matériaux qui faciliteront leurs quotidiens.

alors sur une croissance de 6% du secteur dans les 2 prochaines années. Il importe de préciser que ce geste du Président de la

Intervenant dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), financé à hauteur de 34,85 milliard de F CFA, ce don est composé de 140 égreneuses de mas (550kg/heure), 9 décortiqueuses de riz (650kg/heure) et 32 bâches. Le début des cérémonies est marqué par un hommage rendu aux jeunes écoliers fauchés en 2011, lors des manifestations des lycéens à Dapaong. «Avant que nous n'entamions la parti agréable de votre programme, je souhaiterais vous dire que j'ai été très touché. J'ai senti une vive douleur à la mort de nos deux fils ici dans le grand Tône. En mémoire d'Anselme Gouyano et de Sinanlengue Douiti, je voudrais que nous puissions observer une minute de silence» a souhaité le Président Faure Gnassingbé.

La remise solennelle des lots de matériels agricoles aux producteurs illustre la parfaite détermination de chef de l'Etat à soutenir le monde rural. Selon le colonel Ouro Koura Agadazi Ministre de l'Agriculture, ces dons vont booster l'agriculture togolaise. «Ces équipements modernes vont contri-



SEM Faure Esozimme GNASSINGBE

buer à atteindre des objectifs du Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) et éviter les pertes post-récoltes» a-t-il déclaré. En effet, différentes initiatives ont été lancées par les autorités afin d'aider le monde rural. Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) constitue le pivot de cette relance. Il faut ajouter que la finance inclusive permet aux plus démunis d'obtenir des prêts à court terme. Rappelons que dans notre pays l'agriculture représente 40% de la création de richesses et compte pour 20% des ressources à l'exportation. Un secteur donc vital pour l'économie togolaise. Le Togo table

République n'est que le début d'un vaste programme de distribution d'un total de 700 égreneuses, 150 batteuses-vanneuses de riz, 100 décortiqueuses de riz, 250 râpeuses et presse-manioc et 550 bâches agricoles.

Notons qu'au cours de la même cérémonie, une trentaine de paysans ont reçu des distinctions honorifiques. Une dizaine décorée par le chef de l'Etat au grade d'officier de l'ordre de mérite agricole et vingt par le colonel Ouro Koura Agadazi, Ministre de l'agriculture et de l'élevage, au titre de chevaliers de l'Ordre du mérite agricole.

coach mémoire coach mémoire coach mémoire coach mémoire

COACH MEMOIRE, UN SERVICE A DESTINATION DES ETUDIANTS

DU NOUVEAU A LOME !

NOS OFFRES

RIT COACHING. Elle comprend : la mise à disposition d'un coach/expert ; l'accompagnement jusqu'à la finalisation du mémoire ou du rapport ; la méthodologie de la présentation du mémoire

RIT SECRETARIAT. Elle comprend : la saisie ; la mise en page ; l'impression ; la reliure du document (en double exemplaires) ; 2 CD personnalisés ; la présentation en powerpoint

RIT MEDIUM. Elle comprend : la correction des fautes ; la reformulation des phrases ; la restructuration globale d'un mémoire ou d'un rapport déjà entamé ou réalisé.

NOS DOMAINES DE COMPETENCES

Action commerciale ; Assistance de gestion ; Assurances ; Banque ; Communication ; Droit ; Economie ; Finances ; Fiscalité ; Force de vente ; Gestion, etc.

NOS SERVICES

Mise à disposition d'un coach expert ;

A QUI S'ADRESSE T-ON ?

- Etudiants : BTS/ IUT/ Licence/ Master/ Doctorat/ Ecole d'ingénieurs/ ENA/ Etc.
- Employés/ Cadres.

NOS SERVICES

Mise à disposition d'un coach expert ;

Inscription et renseignements

FOCUS YAKOU, Sarl 40, Bd de l'OTI B.P. 431 Tél / Fax : 22 27 07 77 illico : 22 35 77 66. Courriel : contact@focusyakou.com

focus Infos
Bimensuel Togoais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM
- **Collaboration**
Esso BADOU

Albert AGBEKO
Salomon WILSON
Wilfried ADEGNIKA

- **Distribution**
Komlanvi Delali AGBOH
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237 / 99587773

- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 35 77 66
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

Biens publics:

Plus de 7 milliards de FCFA de perte pour l'Etat dans l'utilisation abusive des véhicules administratifs

Le matériel roulant de l'État, en tant qu'outil de travail indispensable à l'administration publique, nécessite un soin particulier. Sa conservation est à mettre au premier plan des priorités car faisant partie des biens publics. Ainsi, le déroulement d'une mission, pour laquelle l'État met à la disposition d'un fonctionnaire, véhicule et chauffeur, est régi par des règles. Malheureusement, celles-ci sont parfois foulées au pied par des fonctionnaires indécents faisant ainsi peser sur l'Etat, des dépenses considérables.

Malgré que les véhicules d'État soient réservés aux déplacements d'intérêt général et strictement administratifs, et ne peuvent être attribués à l'usage personnel du fonctionnaire, certains agents abusent. Ainsi, il n'est pas rare de surprendre lesdits véhicules traînant les week-ends ou circulant très tard dans la nuit, passant même le cap des 22 heures sans ordre de mission. « Suite aux contrôles, on interpelle des agents sans ordre de mission ou sur des itinéraires contraires à l'ordre de mission. Au cours de cette année, il nous est arrivé trois fois, à mon coéquipier, d'interpeller des enfants ou parents de fonctionnaires au volant d'un véhicule d'État, aux abords des discothèques tard dans la nuit », nous a confié une source policière.

Selon nos informations, rien qu'au cours du mois de mars 2014, un minimum de 49 véhicules administratifs ont été interpellés au centre ville de Lomé. En 2013, la Direction du Garage Central Administratif (DGCA) a enregistré environ 1023 utilisations abusives de véhicules de l'administration. Sur ces chiffres, 44% des cas concernaient des voitures, 50% les motos et vélos, et le reste, les engins lourds qui auraient transporté du bois, du ciment, du charbon et même fait des déménagements pour le compte personnel de certains agents.

Par ailleurs, en cas de panne ou d'accident, les véhicules sont admis à la DGCA pour réparation ou pris en charge par l'assurance de l'État. Mais la majorité, notamment ceux affectés personnellement à certains fonctionnaires par rapport à leur rang, sont confiés aux garages privés. Occasion de petits ou grands arrangements et de surfacturations. « Avec des traitements dérisoires, les chauffeurs de l'administration ont des fins de mois difficile. Pour y faire face, nous les aidons en inventant l'usure d'une pièce ou en faisant de la surfacturation » confirme un garagiste. Nombreux

sont les véhicules de l'État togolais qui sont abandonnés dans les garages privés ou dans les enceintes d'institutions. Nous en avons dénombré une cinquantaine uniquement à Lomé au cours de notre enquête.

Un mécanicien nous avoue pour sa part le phénomène d'extraction de carburant dans les véhicules de l'État avec la complicité et à la demande de certains chauffeurs ou des fonctionnaires eux-mêmes. Selon le premier responsable de la DGCA, le commissaire lieutenant-colonel Kodjo Guitcha Ado TCHACOROM, « tous les véhicules de l'État même en mission à l'intérieur, doivent impérativement stationner à un endroit sécurisé, tels que les commissariats de police, les brigades de gendarmerie ou hôtels disposant d'une équipe de sécurité ». Pourtant, il est monnaie courante d'observer chaque week-end des RTG devant les églises, les marchés, les buvettes et autres. De telles pratiques sont évidemment contraires à la réglementation en vigueur.

LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT EN MATÉRIEL ROULANT

A la date du 17 février 2014, l'État togolais possédait sur son territoire environ 6638 véhicules de différentes catégories et marques soit 2876 voitures, 435 engins lourds ou camions, 2582 motos et 738 vélos.

Ils sont immaculés RTG, SNT et FAT, tous avec des plaques de couleur verte. Ces véhicules de l'État togolais sont classés en deux groupes. Le premier, qui compte environ le quart du patrimoine roulant, est constitué de voitures, de motos et de bicyclettes mis à la disposition des deux garages centraux dont dispose le pays, soit environ 1657 véhicules. A Kara comme à Lomé, l'affectation de ces véhicules à un fonctionnaire ne fait suite qu'à une correspondance adressée au Ministère de l'Économie et des Finances, quarante huit (48) heures avant le



Des voitures administratives abandonnées...

début de la mission qui est d'ailleurs temporaire. Les demandes verbales ou tardives ne sont pas prises en compte. Néanmoins, la DGCA assure également la mobilité géographique des autorités administratives ou diplomatiques en mission pour le compte de l'État. Dans ce cas, à partir des véhicules de luxe. La circulation des matériels est assurée grâce aux camions. La DGCA est chargée en outre, de veiller à l'entretien et à la réparation de ces véhicules dont la gestion lui est confiée.

Ensuite, vient le groupe le plus considérable, celui des véhicules affectés personnellement à certaines catégories de fonctionnaires ou services. C'est le cas des ministres, des directeurs des institutions de la République et également de certains fonctionnaires stratégiques. En effet, ces véhicules ont un caractère particulier. Même s'ils sont de façon permanente stationnés dans l'enceinte de l'administration ou aux domiciles des agents de l'État, leur utilisation est restreinte uniquement aux heures de fonction. La plupart des véhicules sont affectés avec chauffeur et ne doivent être utilisés exclusivement qu'au profit du personnel de l'administration publique en possession d'un ordre de mission.

Ainsi, la circulaire ministérielle N° 0004/MEF/SG/DGCA du 21 janvier 2013 sur la mise à la disposition de véhicules administratifs stipule qu'il est exclu le transport d'une tierce personne ainsi que des colis encombrants et salissants tels que les sacs de charbon, les planches de bois, les paquets de ciment, bois de chauffe dans les véhicules administratifs.

Leur attribution à des fins d'utilisation strictement personnelle n'est prévue par aucun texte et serait donc irrégulière. Selon le décret n° 62-75 du 4 mai 1962 réglementant l'utilisation des véhicules administratifs et l'octroi des indemnités pour l'achat de véhicule ainsi que la circulaire ministérielle 0004/MEF/SG/DGCA du 21 janvier 2013 qui régit ces véhicules, ils ne peuvent circuler que dans la fourchette des heures réglementaires de service. Leur circulation en dehors de celles-ci et au cours du week-end est subordonnée à la détention d'une autorisation spéciale décernée par la DGCA.

En outre, les chauffeurs de l'administration publique sont les seuls habilités à conduire les véhicules de l'État : « il ne doit céder pour aucune raison, le volant à un responsable administratif ou chef de mission. En cas de problème, le responsable de mission doit saisir la DGCA, pour le remplacement du chauffeur. Rouler sur des terrains à configuration chaotique et non adaptée au type de véhicule, ainsi que les voyages de nuit sont strictement interdits », stipulent les textes.

LA RÉPRESSION

Les règles sont édictées dans un souci sécuritaire et de préservation du patrimoine étatique. Elles s'appliquent aussi bien aux matériels roulants qu'aux chauffeurs. Elles s'articulent autour de trois points à savoir l'utilisation du véhicule, le traitement des chauffeurs et le lieu de stationnement des véhicules.

Seuls les véhicules affectés aux services d'intervention et d'assistance tels que les forces de sécurité et de

défense, les hôpitaux, les services de dépannages (CEET, TDE, Togo télécom ...) sont autorisés à circuler en permanence.

Pour veiller à l'application des dispositions, une unité de police routière de rappel à l'ordre de 10 agents en équipe de binôme est constituée et est opérationnelle depuis quelques années. Mais le nombre très restreint de policiers de l'unité n'a pu faciliter et permettre d'atteindre les objectifs. « Notre police arrête entre 15 et 20 voitures et motos RTG chaque week-end et même la nuit des jours ouvrables. Nous saisissons temporairement ces véhicules et amendons ces agents fautifs à des amendes variant de 5000 à 20000f », confie un cadre de la DGCA. Pourtant, ces amendes forfaitaires semblent ne pas décourager les agents qui récidivent.

« Nous n'avons aucun moyen pour contrôler les détournements de carburant, ni l'usage abusif qui est fait des véhicules administratifs par les diplomates en mission à l'extérieur du pays », rajoute un autre responsable de la maison. En revanche, à l'ère de la technologie, ces véhicules peuvent être équipés de système de géolocalisation (GPS). La conscience professionnelle et le sens du civisme doivent interpeller chaque patriote qui servirait l'État. Un budget d'environ 100 millions de francs CFA est mis à la disposition de la DGCA chaque année pour l'entretien et la réparation de ce patrimoine. Mais la gravité des pannes dues aux abus d'utilisation conduit régulièrement l'État à liquider une partie de ces véhicules.

Au terme du bilan de l'année 2013, la DGCA a enregistré que 5034 véhicules en bon état contre 445 déclarés à réparer et 1159 condamnés à la réforme, soit 714 voitures, 284 motos et 161 engins lourds. Il faut préciser que cette opération de contrôle suivie de réforme ou de liquidation des patrimoines roulants de l'État togolais s'effectue chaque 2 ans. Selon un concessionnaire d'automobiles de marques asiatiques, notre pays pourrait économiser plus de 7,4 milliard chaque 5 ans si ses fonctionnaires utilisaient de manière raisonnable les véhicules qui sont à leur disposition.

Logou Minsob, l'inventeur du Foufoumix, reconnu pour son génie

Albert AGBEKO

Il s'appelle Logou Minsob Jules, jeune électrotechnicien de son état. Il est le concepteur du tout premier robot de cuisine africaine dénommé le « Foufoumix ». A 38 ans seulement, cet inventeur très apprécié par ses clients compte à son actif une demi-douzaine d'inventions protégées par des brevets. Parmi ces inventions, figure en bonne place le Foufoumix qui fait aujourd'hui le bonheur des ménages et restaurants du Togo qui proposent cette pâte élastique obtenue à base d'ignames ou d'autres tubercules, à leur menu.

Présentation du Foufoumix
Cette invention, selon son auteur, est imaginée pour répondre à un problème local à propos de la préparation du Foufou. C'est en voyant, notamment chez sa mère, les efforts et la fatigue qu'engendre la préparation du foufou que M. Logou s'est mis en tête de trouver une solution alors qu'il était en classe de 4e. Il met au point un prototype lorsqu'il arrive en classe de 2nde, une machine directement inspirée du système de pilon traditionnel qui est de nature à plus fatiguer les ménagères avec beaucoup d'insécurité autour.

Le jeune apprenant du lycée technique d'Adidogomé (Lomé) va poursuivre sans relâche ses recherches et à force de travail, il parviendra à découvrir le secret du Foufou. Il n'est pas forcément nécessaire de piler les tubercules avant d'obtenir un effet de malaxage suffisant et le compte est bon.

De cette découverte, il va créer une merveille technologique qu'il baptise le « Foufoumix », une machine composée de deux petites palettes

fixées sur un axe rotatif qui malaxent les morceaux d'igname jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Un brevet lui est accordé en 2000 pour cette invention qui vient révolutionner la cuisine africaine essentiellement traditionnelle. Aux files des années, cette machine est améliorée pour obtenir finalement un robot se présentant sous la forme d'un engin lunaire. Il peut fonctionner pendant plus de dix ans en utilisation intensive, il est d'ailleurs commercialisé avec une garantie d'une année, confie fièrement l'homme.

Pour mieux répondre aux besoins des clients, deux versions de ce robot existent : l'une de 0,75 KW adapté aux ménages et pouvant préparer du foufou pour la famille de huit (8) personnes en un temps record et l'autre de 1,1 KW destiné aux restaurants et professionnels de la préparation du Foufou.

Techniquement, insiste l'inventeur, le Foufoumix permet d'économiser de l'énergie humaine, du temps et consomme peu d'énergie électrique (10F CFA pour 15 plats).

L'engouement des petits ménages et autres grands restaurateurs togolais et africain pour cette machine se fait de plus en plus ressentir. Cependant, confie avec mélancolie M. Jules Logou, la cadence de production « artisanale » est trop lente et ne suit pas la demande trop croissante.

De ce fait, il faut aujourd'hui compter 295 000F pour acquérir le modèle de ménage du Foufoumix et 350 000F pour le modèle professionnel en vente actuellement dans deux boutiques de Lomé : l'une située à Adido-Adin, fin pavé et l'autre en face de la station Total à côté des galeries Tountouli.

Lauréat du Prix de l'innovation pour l'Afrique 2014
Le Foufoumix a reçu plusieurs prix d'excellence et fut le produit le plus innovant de la Foire internationale de Lomé 2010.

Mais le plus prestigieux reste celui du Prix de l'innovation pour l'Afrique 2014, le 5 mai dernier à Abuja, au Nigéria. Logou Minsob a arraché la seconde place après le candidat de l'Afrique et dépassant celui du Nigéria. Pour les membres du jury, l'invention de M. Logou présente « le plus grand potentiel commercial ».

Cependant, confrontée au manque de soutien et de partenaires d'affaires, la demi-douzaine d'inventions à l'actif de ce « génie



Logou Minsob



» togolais de l'invention agonise dans son magasin. Le Foufoumix qui a reçu à sortir la tête du lot malgré les difficultés économiques et la cherté des matériaux, est aujourd'hui menacé par le génie de la contrefaçon, avec la complicité tacite de ressortissants togolais et de pays limitrophes du Togo.

« Les informations qui nous parviennent sur les tentatives de contre-

façon de notre produit ne sont pas de nature à nous rassurer. Nous n'avons cessé de lancer un appel au secours aux autorités de notre pays et aux hommes d'affaires désireux de faire équipe avec nous. Rejoignez-nous pour sauver cette invention purement africaine qui a fait ses preuves et continue de monter ses qualités à la face du monde », a déclaré l'homme au bord des larmes.

Wilfried A.

LUFT :

L'innovation togolaise en matière des télécommunications

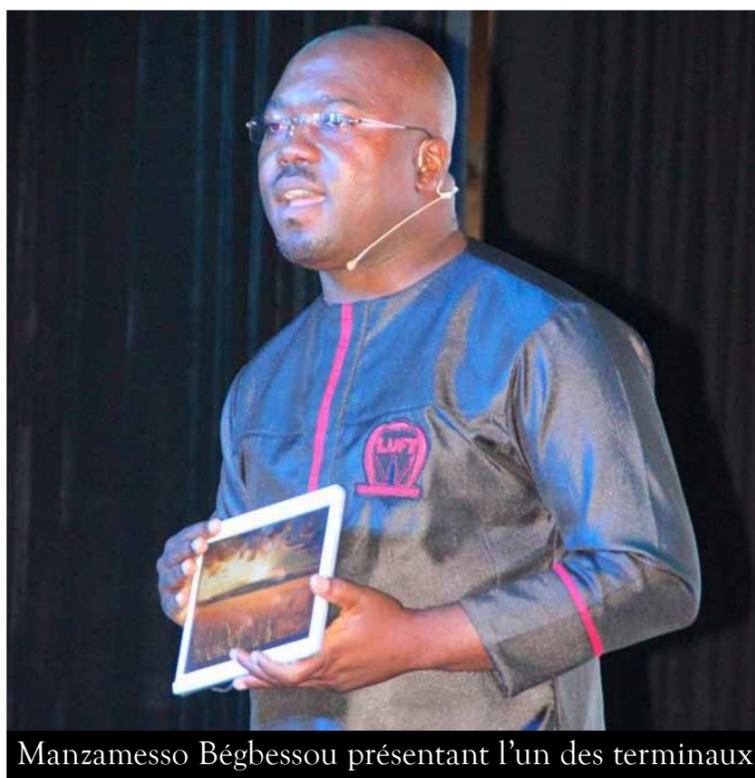
La marque de téléphones portables « LUFT », qui marque l'entrée du Togo dans le monde des innovations technologiques, a été présentée au public togolais et à la presse ce vendredi 16 mai au Grand Rex.

Produit de la collaboration entre la société KP Group spécialisée en télécommunications, sécurité et développement d'applications et Intégrale Gie, la marque « LUFT » qui signifie « air » en allemand permettra ainsi le transfert des technologies occidentales vers l'Afrique et plus précisément le Togo comme le souligne Manzamesso Bégbéssou le Directeur associé de LUFT : « L'idée, c'est de transférer les technologies occidentales vers l'Afrique, de les mettre au service des africains, les modéliser pour qu'elles puissent intégrer le quotidien des Africains ».

LUFT est un ensemble de 8 produits dont des tablettes et des

smartphones aussi bien pour adulte que pour enfant équipés de technologie permettant de suivre des chaînes de télévision, ainsi que des portables basse gamme compatible avec la technologie internet et des modems de connexion internet.

Les composants des terminaux LUFT sont fabriqués en Corée du Sud et en Chine mais les produits finis sont montés à Lomé comme l'a indiqué Manzamesso Bégbéssou : « Les produits seront conçus par nos partenaires chinois et coréens et par contre, seront montés au Togo par notre équipe de montage et de développeurs d'applications qui



Manzamesso Bégbéssou présentant l'un des terminaux

auront à développer des applications qui répondront au quotidien des populations».

L'inquiétude pour ce qui est de l'accessibilité des terminaux LUFT a été dissipée par le Directeur associé de LUFT qui a tenu à rassurer quant aux coûts des terminaux : « Ce seront des produits de qualité, de grande qualité mais à des prix très accessibles à la classe moyenne, aux démunis ».

La particularité des terminaux LUFT qui seront disponibles sur le marché à partir du mois d'octobre est d'avoir des portées médicales et pédagogiques ce qui explique le mot d'espoir du directeur associé de LUFT : « Nous gardons espoir qu'avec ces téléphones, beaucoup de vies seront sauvées ».

La BCEAO réactualise la liste des services bancaires à titre gratuit

Salomon WILSON

Atteindre un taux de bancarisation de 20 % dans l'espace de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA). C'est l'objectif que s'est fixé en début d'année 2012, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour l'horizon 2013. Dans sa politique monétaire et dans un souci permanent de permettre à un plus grand nombre des populations l'accès aux services bancaires, la BCEAO a tenu le 08 Mai dernier à son Siège à Dakar, la première rencontre semestrielle de l'année 2014. Il a été question de la liste définitive des services bancaires à offrir à titre gratuit par les établissements de crédit à leur clientèle.

A l'issue d'un processus de concertation entre la Banque Centrale et la profession bancaire une liste a été arrêtée. Désormais les services bancaires gratuits comprennent l'ouverture de compte, la délivrance de livret d'épargne, la tenue de compte sur livret d'épargne, la transmission de relevé de compte (une fois par mois) et du relevé récapitulatif des frais annuels, le dépôt d'espèces dans la banque du client, quel que soit le guichet, le retrait d'espèces dans la banque du client, quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet, et la domiciliation de salaire.

En outre, les autres services gratuits sont le changement d'éléments constitutifs du dossier du client notamment d'identification, de la mise en place d'une autorisation de prélèvement (ordre de prélèvement à partir

du compte) ou de virement permanent (création du dossier) et de la clôture de compte. A cela s'ajoute la gratuité qui concerne aussi le retrait auprès d'un guichet automatique (GAB/DAB) de la banque du client, le paiement par carte bancaire au sein de l'UMOA, la consultation de solde et édition du relevé de solde au GAB/DAB dans la banque du client, le virement de compte à compte dans la même banque, l'encaissement de chèques tirés sur une banque de l'Union, et l'encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux.

Outre le thème relatif aux conditions de banque, la rencontre a porté sur le renforcement de la solidité du système bancaire et la préservation de la stabilité financière. Des préoccupations majeures ont été relevées par la profession bancaire à ce propos notamment la qualité

de l'information financière et les difficultés récurrentes liées à l'environnement judiciaire qui sont de nature à fragiliser le système bancaire et à limiter le financement des économies.

Par ailleurs, les Présidents des APBEF ont pris bonne note des travaux engagés par la Banque Centrale pour une transition efficace de la réglementation en vigueur dans l'UMOA vers les nouvelles normes internationales de Bâle II et III. Dans cette perspective, des efforts sont attendus de l'ensemble des acteurs, pour une application pragmatique de ces normes. Le Gouverneur de la BCEAO a insisté sur la contribution attendue des établissements de crédit pour la mise en œuvre de ce chantier important.

Par ailleurs, l'application des textes réglementaires portant sur les règles de déclassement, les comptes dormants et de provisionnement des créances en souffrance, l'instruction fixant les modalités d'application des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire de l'UMOA ainsi que les modalités de mise en place d'un fonds de garantie des dépôts ont été examinées.

Au terme des travaux, une se-



conde rencontre aura lieu, avant la fin du deuxième semestre de l'année 2014, pour apprécier notamment l'état de la mise en œuvre des recommandations issues de la présente réunion

Rappelons que l'utilisation des moyens de paiement fiduciaires gagne de plus de plus de terrain au détriment des moyens scripturaux dans les transactions. Selon les responsables de la BCEAO il y a plusieurs facteurs socioéconomiques bloquants notamment la crise du système bancaire qui a engendré une sérieuse perte de crédibilité, le faible revenu des populations, l'analphabétisme, la méconnaissance du système bancaire, l'éloignement des structures, les longues procé-

dures, les coûts élevés de service et souvent aussi le manque d'information. Pour changer cette donne la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), en collaboration avec le Groupement interbancaire monétique (GIM-UEMOA), créé en 2003, ont initié le projet de sensibilisation sur l'apport de la monétique dans la zone UMOA. Et c'était dans cette perspective que La BCEAO avait organisé le 12 décembre 2011, à Lomé, une réunion d'information dénommée « Rencontre avec les administrations publiques et les grands facturiers » sous le thème « Apport de la monétique pour les secteurs public et privé dans la zone UEMOA ».

La BAD en Assemblée générale du 19 au 23 Mai 2014

Lola AKOMATSRI

Les Assemblées annuelles du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) se sont ouvertes depuis le lundi 19 mai dans la capitale rwandaise, Kigali et se poursuivront jusqu'au vendredi 23 Mai. Les chefs d'Etats ainsi que les Ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales des 54 pays membres régionaux dont le Togo vont ainsi échanger leurs points de vue sur le thème : « Les 50 prochaines années : l'Afrique que nous voulons ».

Y participent également plus de 2.500 délégués, représentant les institutions financières multilatérales, les agences de développement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, la société civile et les médias.

Par ailleurs, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, participe ce mercredi même à la session spéciale « Votre point de vue compte : dialogue des dirigeants » organisée par la Banque et en présence des leaders du Rwanda, du Kenya, du Mali, du Gabon, du Premier ministre éthio-

prien et d'hommes d'affaires.

En même temps que se déroulent ces festivités, la BAD se prépare en outre à quitter ses bureaux temporaires de Tunis pour revenir à son siège historique d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

Des belles performances économiques

La BAD est devenue en un demi-siècle, le leader incontesté des institutions de financement du développement en Afrique. Couvrant 79 pays dont 53 sont africains, et 26 non africains, son capital est estimé



aujourd'hui à 103,53 milliards de dollars et le nombre de ses effectifs s'élevait à 2065 collabo-

rateurs à la fin de 2013.

Présente depuis 1972 au Togo, les investissements de la Banque

Africaine de Développement dans le pays, se chiffrent à 285 milliards de Francs CFA répartis dans plusieurs secteurs comme celui des infrastructures, de la gouvernance économique et financière, du social, des mines et de l'industrie, de l'eau et de l'assainissement et de l'agriculture.

La Banque Africaine de Développement ambitionne de faire émerger un continent pacifique et sûr, bâti sur une forte identité culturelle, sur des valeurs et une éthique, ainsi qu'à un soutien fort de la communauté internationale. Tous ces éléments rejoignent les deux piliers de la stratégie décennale (2013-2022) de la Banque : promouvoir la croissance inclusive et s'assurer de la durabilité de celle-ci à travers une transition progressive vers une croissance verte.



Le Gouvernement, dans le souci d'améliorer le climat des affaires, a adopté d'importantes réformes en vue d'alléger les conditions (I) de création d'entreprise, (II) d'obtention du permis de construire (III), d'exécution des contrats/règlement des litiges (IV), du transfert des propriétés et (V) du paiement des impôts.

I - CREATION D'ENTREPRISE

1. L'arrêté interministériel N°009/MCPSP/MJRIR/MEF du 21 mars 2014 portant reconnaissance du site du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) comme support d'annonces légales. Cette décision prise par les autorités, donne la possibilité aux opérateurs économiques de faire la publication de la création de leur société instantanément sur le site www.cfetogo.tg ou sur www.cfetogo.net. Elle offre également un coût réduit pour la publication qui est fixée à 5 000 FCFA.

2. La note circulaire de service N°012 OTR/CG/CI du 21 mars 2014 portant suppression de la carte opérateur économique pour les entreprises formellement installées sur le territoire national. Cette décision supprime la carte d'opérateur économique pour les entreprises formellement créées à travers le CFE. Pour lesdites entreprises, la carte de Créateur d'Entreprise, (carte unique du Centre de formalité des Entreprises) est la seule carte délivrée à la création et tient lieu de la carte d'opérateur économique. En conséquence, la carte d'opérateur économique ainsi que les coûts inhérents à son établissement (3 000) FCFA sont supprimés pour les entreprises accomplissant entièrement le processus de formalisation.

3. La note circulaire N° 013 OTR/CG/CI du 21 mars 2013 relative à l'enregistrement des statuts des formalités en matière de création d'entreprises. Cette décision facilite l'enregistrement des statuts de création d'entreprises en permettant d'effectuer lesdites formalités directement au CFE et au même moment que les autres formalités de création d'entreprise.

II - OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La note N° 1403/1301/NKMA/CEKK du 13 mars 2014 portant suppression du certificat d'enregistrement. Cette décision supprime l'obligation faite aux architectes d'obtenir un certificat d'enregistrement auprès de L'Ordre National des Architectes pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation de construire. Les frais inhérents à la délivrance du certificat d'enregistrement sont par conséquent supprimés.

III-EXECUTION DES CONTRATS/REGLEMENT DES LITIGES

Adoption d'un protocole de procédure entre le tribunal de Lomé et l'Ordre des avocats du 26 mars 2014. L'adoption de ce protocole qui vise à réduire le délai relativement long de règlement des litiges, permet d'encadrer la procédure devant les chambres commerciales du tribunal en fixant à 48 heures maximum la programmation de la première audience après l'enrôlement, en réduisant à deux (02) semaines maximum le délai nécessaire imparti pour chaque partie, en fixant le nombre de renvois possibles désormais à trois fois au plus ; ainsi dès l'enrôlement d'un dossier jusqu'à la délibération de la décision le délai est ramené à trois (03) mois maximum et dans un délai de 72 heures au plus, le greffier audience met l'expédition à la disposition des parties.

IV - TRANSFERT DES TITRES DE PROPRIETE

En vue de réduire les coûts et délai inhérents à la mutation des propriétés, des mesures ci-après ont été prises :

1. Loi de finances gestion 2013, le gouvernement a adopté la réduction des taux des droits d'enregistrement et taxes additionnelles qui sont passés de 9% ou 8% à un taux unique de 6%.

2 Les taux de conservation foncière, en ce qui concerne les transferts de propriété portant sur les immeubles déjà immatriculés, sont ramenés de 1,2% à 1% par la même loi de finances.

3. Parution mensuelle des avis de demandes d'immatriculation au Journal Officiel de la République Togolaise (JORT), contre une parution biannuelle (deux fois par an) par le passé.

V - PAIEMENT DES IMPOTS :

Loi de finances 2014 : réduction de la taxe sur les salaires de 5% à 3% après une réduction de 7% à 5% en 2013. Par ailleurs, ces taxes peuvent être réduites d'un demi-point à l'égard des entreprises ayant déposé et réalisé au cours de l'année précédant celle de l'imposition, un programme de formation professionnelle de cadres moyens et supérieurs. Elles peuvent aussi connaître une réduction dans les conditions



Ce communiqué vous est offert par le PADSP dans le cadre de son appui dans la communication sur les réformes visant l'amélioration du climat des affaires.

A propos du PADSP :

Le Gouvernement de la République togolaise a reçu un financement de 13 millions de dollars

US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP).

Le projet vise à promouvoir le développement du secteur privé à travers un appui à l'amélioration du climat des investissements, un appui au développement de l'entrepreneuriat et à la création d'une nouvelle zone franche industrielle.

CFAO MOTORS ouvre ses portes aux élèves du Cours Lumière

Albert AGBEKO

Les élèves du cours Lumière, un établissement d'enseignement secondaire de Lomé, ont visité ce 09 mai 2014 la société CFAO MOTORS, la filiale du groupe CFAO. Initié par Cours Lumière, cette visite qui a reçu l'aval de CFAO MOTORS avait un double but. D'une part, faire découvrir le monde professionnel aux élèves pour leur permettre de comprendre l'intérêt des études surtout des études en corrélation avec le marché du travail et d'autre part, leur montrer que l'école aide à préparer son avenir.

« Dans le sens de responsabilité sociale en tant que société, nous disons que les jeunes apprenants doivent découvrir la vie professionnelle raison pour laquelle chaque fois que nous avons ces sollicitations des écoles ou des universités nous n'hésitons pas. On se dit qu'on a toujours quelque chose à leur apporter dans leur cursus », a déclaré M. Albert Zilévou, responsable marketing à CFAO MOTORS, pour expliquer le sens de cette visite.

Dès l'entame de la visite dans la société, ces élèves ont suivi une présentation d'ordre général sur le groupe CFAO dans le monde, ensuite la filiale "CFAO-MOTORS Togo", les activités du Groupe au Togo à savoir CFAO Technologie, CFAO Europharma par l'entremise de UNIPHART

qui joue le rôle de grossiste des pharmacies. Ces explications ont particulièrement retenues l'attention des élèves.

Après ces présentations, ces visiteurs particuliers ont eu droit à une visite guidée des différents départements commerciaux de la société à savoir le bloc commercial, le bloc administratif, le magasin et l'atelier. Dans ce dernier département, les élèves ont été émerveillés par l'équipement dont dispose CFAO MOTORS ensuite par l'expertise et le professionnalisme des équipes techniques.

« Cette visite nous a permis de savoir beaucoup de choses sur le secteur de l'automobile et sur l'organisation en entreprise. J'ai retenu beaucoup de chose. Il y avait plein de choses que



Photo d'ensemble des élèves du COURS LUMIERE



Photo de famille avec les étudiants de l'IAEC

je ne savais pas avant en automobile. Aussi je ne savais pas que CFAO avait beaucoup d'activités. Je pensais que c'était juste l'automobile. On vient d'apprendre que le groupe exerce des activités dans d'autres secteurs également », a déclaré Tidjani Taïbath. Un des élèves.

La même satisfaction est exprimée par l'encadreur des élèves, M. Christoph Vinsot, pour qui, en faisant visiter une entreprise à leurs élèves, ils ont souhaité leur permettre de comprendre l'intérêt des études, leur faire découvrir que dans une entreprise il y a beaucoup de métiers comme par exemple le marketing, la communication, le secrétariat.

Précisons que cette visite des élèves de Cours Lumière a été précédée de celle des étudiants de la 2^e année en Action commerciale et Force de vente de l'Institut Africain d'Administration et d'Etudes Commerciales (IAEC).

YAMAHA

La nouvelle Tout Terrain **XTZ125E**
Plus dynamique, plus endurante



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL

YAMAHA

FNFI: Tournée nationale de soutien aux actions de démarrage sur le terrain du produit APSEF

✪ Kossi THEMANO (statgiaire)

Depuis le 12 mai 2014, la Ministre du développement à la base Victoire Tomégah-Dogbé, accompagnée de l'ex Ministre de la micro finance du Bénin Reckya Madougou Yédo, ainsi que des premiers responsables du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), a démarré une tournée officielle pour constater l'effectivité de l'exécution du programme d'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). Démarrée dans la région maritime à Agoè Kitidjan, la délégation a sillonné toutes les régions du pays avant d'achever sa tournée dans les savanes par l'étape de Cinkassé.

Pour la première étape, les localités périphériques de la région maritime ont été visitées. Les populations d'Agoè Kitidjan, Agbalépédogan, Avénou et Tsévié ont reçu la délégation de la Ministre.

Selon la délégation, cette tournée, en collaboration avec les différents partenaires qui ont été sélectionnés chacun dans sa zone d'intervention, permet de s'assurer du démarrage effectif des opérations dans les différentes localités, mais aussi au profit des différents groupes solidaires.

«Le produit APSEF est un crédit, qui ne peut s'octroyer qu'après avoir épuisé un certain nombre de préalables. Mais, ces préalables n'ont rien à voir avec les garanties habituelles exigées par les micros finances. Même les plus pauvres ont accès à ce produit, juste qu'ils adhèrent ou constituent un groupe solidaire», a expliqué Yves Gnaba, directeur des opérations et du partenariat au FNFI.

En effet, le Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI) est placé sous tutelle du ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. Elle vise d'ici 5 ans, de créer des emplois, de stimuler les activités génératrices de revenus et d'aider au développement des micros entreprises. Au Total, 2 millions de personnes pourraient en profiter directement.

Durant l'étape de Gati Agodou, village situé à environ 45 km au nord de

Lomé, dans la Préfecture du Zio, le groupement «Dogbéda» (6 membres), bénéficiaire d'un crédit d'un montant total de 180.000 F.CFA, à raison de 30.000 F.CFA par personne s'est réjoui d'avoir acquis son autonomie, «Nous sommes devenues autonomes depuis que nous avons reçu le crédit (APSEF). Avant, nous sollicitions le service des usurières, une méthode qui ne nous permettait pas d'évoluer dans nos activités» a déclaré avec grande émotion, Adjo Améké présidente du groupement.

Au sein de ce groupement, selon la spécialité de chaque femme, les activités varient de l'extraction de pulpe de noix de palme pour la fabrication d'huile rouge au concassage de noix de palme pour la fabrication d'huile de noix de palme en passant par la fabrication d'Agbélima (tubercules de manioc broyées et vidées d'amidon) et à la commercialisation.

Selon la Ministre du développement à la base, Victoire Tomégah-Dogbé l'ambition du gouvernement est de repousser les frontières de l'exclusion financière «Le FNFI est financé sur fonds étatiques. Il bénéficie d'un statut d'établissement public à caractère financier avec pour mission de rendre accessibles les services financiers à tous, notamment les plus pauvres» a-t-elle déclaré. Avant de poursuivre que cette occasion a permis de s'assurer effectivement que ces préalables qui portent sur la sensibilisation, l'iden-

tification des vrais bénéficiaires, leur organisation en groupes solidaires, une formation en éducation financière, entrepreneuriale ont été mis en place.

24 heures après l'étape de Tsévié, la délégation conduite par Mme Victoire Tomégah-Dogbé, s'est rendue à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé) puis à Sotouboua. Il s'agissait toujours pour la Ministre et sa délégation, de toucher du doigt la mise en œuvre du produit APSEF dans les Plateaux, et s'assurer de la qualité du travail sur le terrain par les Prestataires de Services Financiers. La visite de terrain a débuté par la présentation des sketches de sensibilisation organisés par les groupes de micro-finances à savoir ECHOPPE-Togo, FUCEC-Togo, Wages, COOPEC-AD, et COOPEC-Ilema. Au cours de cette séance, la délégation a pu constater l'engouement et le niveau de mobilisation autour du produit APSEF dans les plateaux. Que ce soit au petit marché d'Agbonou-Gare ou partout où la délégation est passée, c'est en s'exprimant en langue locale que la Ministre a appelé la population à ne pas se laisser abuser par des informations erronées et sans fondement, mais à répandre la bonne nouvelle autour d'elle, pour que l'objectif poursuivi par le chef de l'État, «améliorer le vécu quotidien de tous les Togolais» soit atteint.

Allant dans le même sens, l'ex-ministre béninoise de la micro-finance et de l'Emploi, Reckya Madougou Yédo, a affirmé que la Finance Inclusive, mise en œuvre dans son pays depuis 7 ans, est une expérience heureuse. Selon elle, grâce à ce projet (qui compte plus de deux millions de bénéficiaires aujourd'hui), le Bénin a l'indice de pauvreté le plus faible de



Mme DOGBE s'adressant aux bénéficiaires

l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Le préfet de l'Ogou, M. Allagbé Koukou Bayédjé, a de son côté, souhaité la bienvenue à la délégation ministérielle et salué cette initiative du gouvernement de permettre au togolais le plus pauvre, quelle que soit son appartenance sociale ou politique, d'apporter sa pierre à la construction de son pays.

Tout au long de la tournée, l'ex-Ministre de la micro finance du Bénin, Reckya Madougou Yédo a rappelé aux populations que le programme vise à éradiquer la pauvreté pour l'épanouissement des populations pauvres « les préalables sont là juste pour assurer un bon remboursement des crédits. Quand vous remboursez les microcrédits à temps, vous donnez la chance à d'autres de sortir de la pauvreté comme ce sera votre cas bientôt. Cela a été et continue d'être le cas de plusieurs béninoises» a-t-elle rassuré. Que ce soit à Agoè Kitidjan, à Tsévié, à Atakpamé ou partout par où la délégation est passée, les bénéficiaires ont exprimé leurs reconnaissances aux autorités togolaises. « Nous sommes très heureuses de pouvoir avoir accès à ce

fonds qui va nous permettre d'entamer ou d'élargir nos commerces, afin de devenir financièrement autonome. Certains parmi nous n'ont besoin depuis des mois que de 10000frs Cfa pour débiter une activité, alors l'APSEF est un coup de pouce» s'est enthousiasmée Aziamalé Immaculé, présidente du groupement humanitaire la Providence. A Sokodé, Sotouboua, Kara et Cinkassé l'engouement autour de l'APSEF a été de même très fort. Le directeur des opérations du FNFI, Yves Gnaba a, à chaque fois, présenté le produit APSEF qui ambitionne de toucher au moins 300.000 personnes pour cette année 2014 et n'est octroyé qu'à des taux très bas (5% sans caution matérielle ni de garantie).

Il faut rappeler que pour une bonne exécution du programme d'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI) travaille en partenariat avec 18 institutions de micro finances installées sur toutes l'étendue du territoire national et sont chargées de l'octroi et du recouvrement des crédits.

Fin des Journées de l'entrepreneuriat et de développement

✪ A.AGBEKO

Un grand concert a mis fin ce vendredi au Palais des congrès de Lomé aux Journées de l'entrepreneuriat et de développement (JED). Durant trois jours, les jeunes venus de tous les horizons du Togo ont mis en commun leur rêve dans le but de tourner définitivement la page du chômage dans leur vie pour leur insertion socioprofessionnelle.

En effet, les journées de l'entrepreneuriat et de développement organisées par le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) en collaboration avec l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a pour but d'amener les jeunes à s'inscrire dans la dynamique entrepreneuriale, à avoir l'audace de l'auto-emploi en vue d'apporter une réponse durable à leur problématique d'emploi. Il s'est aussi agité, durant ces

trois jours, de sensibiliser les jeunes sur la protection de l'environnement à travers une bonne gestion des déchets plastiques. De même l'occasion a été donnée à ces jeunes de découvrir des opportunités d'emploi qui découlent de l'environnement, un créneau porteur, véritable source de développement pour le pays.

Des ateliers, des conférences animées par des personnes ayant réussi dans leur secteur d'activité ont été organi-



La ministre DOGBE et son collègue André JOHNSON lors de l'exposition

sés à l'endroit des jeunes qui ont aussi saisi cette vitrine pour mettre en va-

leur leurs produits. C'est dans ce sens qu'une dizaine de jeunes venus de

toute l'étendue du territoire national, ont été sélectionnés et formés pour la fabrication d'une machine qui sert à transformer les déchets plastiques en matériaux de construction. L'ouverture de ces Journées a été marquée par trois discours, celui de la directrice du FAIEJ, Mme Gbadamassi-Mivedor Sahouda celui du ministre de l'environnement, M. André Johnson et celui de la Ministre du Développement à la base Mme Victoire Dogbé. Notons que le gouvernement, à travers ces journées, veut donner une opportunité à ces jeunes de devenir de futurs entrepreneurs, leaders d'entreprises, acteurs de croissance et créateurs d'emploi.

Phase 2 du projet d'électrification rurale : GNANDE DJETELI s'assure de l'avancement des travaux

Les 09, 10 et 11 Mai dernier, le directeur Général de la CEET, M. Gnande Djeteli était dans la préfecture de Bassar pour une visite, des chantiers d'électrification, s'inscrivant dans la seconde phase du projet d'électrification rurale et plus largement dans le second axe (renforcement des infrastructures économiques) de la Stratégie de Croissance Accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE) initié par le gouvernement depuis 2013.

En effet, voulant constater de visu l'avancement des travaux du projet d'électrification rurale cité plus haut, M. Djeteli a visité respectivement KALANGA, INABA et BITCHABE ; trois villages de la préfecture de Bassar sur les 69 villages bénéficiaires du projet sur l'ensemble du territoire national. Et le directeur général de la CEET se dit satisfait du niveau d'avancement des travaux.

« Cette visite rentre dans le cadre de la politique du chef de l'Etat qui est toujours à la recherche du bien-être de la population avec l'électrification rurale. Ces trois villages sont un échantillon puisque le projet se

déroule simultanément dans les 69 localités bénéficiaires. Je crois que les travaux avancent normalement. Les poteaux vont arriver au troisième village d'ici deux semaines et l'électricité y sera effective d'ici un mois », a affirmé Gnande Djeteli. Les trois villages visités bénéficieront ensemble d'un réseau de 21 km de ligne KV avec trois transformateurs sur poteau 20 kV/400V de 50 KVA pour chacun des villages.

Les bienfaits de cette électrification pour les villages sont énormes. A BITCHABE pour ne citer que ce cas, il permettra de mieux alimenter dispensaires, laboratoires, maternités qui autrefois étaient faiblement

et par intermittence alimentés par une bobine connectée à un moulin utilisé depuis 2008.

C'est logiquement donc que les populations bénéficiaires débordent de joie : « je suis ivre de joie en voyant mon village électrifié. Je remercie le chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE pour ses actions en faveur de la population rurale. L'électricité aidera surtout l'hôpital », a affirmé Koffi KPAMBI, chef canton de BITCHABE

Avant d'ajouter un brin amusé « désormais on ne tiendra plus les torches pour lesquelles parfois même nous sommes incapables d'acheter les piles ». Il est opportun de souligner que d'un coût total de 15 000 USD soit 7 500 millions de Francs CFA sur financement de la République d'Inde, la seconde phase du projet d'électrification consiste en la construction de 412 km de réseaux moyenne tension (MT) ; 120 km de



Gnande Djeteli, DG CEET

réseaux Basse tension (BT) et de 96 postes MT/BT type H61 (sur poteau).

Faisant d'une pierre deux coups le directeur de la CEET a profité de l'occasion pour visiter à Kparatawo dans la ville de Bafilo (préfecture d'Assoli), un immeuble sélectionné pour devenir une Agence CEET en lieu et place du point d'encaissement qui n'était utile que pour le recouvrement ; les autres services (intervention, extension, dépannage, raccordement etc.) étant assurés par des équipes venant soit de

Kara ou de Sokodé ce qui rallonge le délai dans lequel les populations devraient normalement être servies.

« Cette politique d'ouverture des agences s'inscrit dans la logique du contrat de performance de la CEET qui est lié à l'amélioration des services à offrir à la clientèle. Dans cette optique, il faut qu'on se rapproche davantage des clients pour être à leur écoute et pouvoir réagir promptement en cas de besoin. L'ouverture des agences permettra de pouvoir gérer les difficultés de recouvrement, d'intervention et d'extension dans la région », a confié Gnande Djeteli, Directeur Général de la CEET. Il convient, d'une part, de souligner que dans la même perspective une autre agence est en cours d'installation à Pagouda et, d'autre part, de rappeler que des agences similaires ont été récemment ouvertes par la CEET à Zorobar Kégué et à l'espace Avépozo.

L'ANPGF organise la 2ème édition de la formation EMPRETEC au profit des entrepreneurs togolais

✪ Kossi THEMANOU (stagiaire)

La deuxième édition de formation des entrepreneurs « EMPRETEC » aura lieu en juin prochain à Lomé. L'information a été portée à la connaissance du public togolais au cours d'un point de presse organisé le 13 Mai 2014 dernier au siège de l'ANPGF (Agence Nationale de Promotion de Garantie et de Financements des PME/PMI). EMPRETEC est un programme d'appui aux entrepreneurs, qui a pour mission essentielle d'améliorer les comportements des entrepreneurs en les aidant à transcrire leurs idées en actions et en aidant les entreprises naissantes à se développer.

Durant une semaine, du 09 au 14 Juin prochain, au siège de l'ANPGF à Lomé, cette formation organisée à l'intention des entrepreneurs, promoteurs et banquiers et consultants togolais, les aidera à accroître leurs chances de succès en affaires. Elle devra offrir un cadre d'échange entre les porteurs de projets et les investisseurs en vue d'optimiser

leurs chances en affaires.

Selon Mme Naka De souza, Directrice Générale de l'ANPGF, la méthode de formation sera très active et adaptée à la formation des adultes puisqu'ils auront recours à de nombreuses simulations, études de cas et jeux de rôle qui leur permettront de pratiquer les comportements des entrepreneurs qui réussissent. En effet, conçue suite à des recherches

conduites par une équipe pluridisciplinaire dirigée par le psychologue David Mc Clelland de l'université de Havard, aux Etats-Unis, la formation EMPRETEC met en évidence dix (10) compétences et aptitudes personnelles que l'on retrouve chez les entrepreneurs accomplis, indépendamment de leur nationalité, leur culture, leur niveau d'étude et de leur secteur d'activité.

« La formation s'articulera autour de deux volets intégrés dans une même méthodologie : le premier concerne la formation sur le comportement, le second s'attaquera à l'élaboration de plan d'affaires et de plan de développement. Mais le plus important est que l'organisation de cette formation dont nous sommes à la deuxième édi-



NAKA DESOUZA
DG de ANPGF

tion fait partie également du processus de certifications EMPRETEC », a confié la DG de l'ANPGF.

Notons que cette équipe EMPRETEC est un outil de travail de la CNUCED (Conférence des

Nations-Unies sur le Commerce et le Développement) basée à Genève (Suisse). Ce programme est présent dans trente-deux (32) pays dans le monde dont quatre en Afrique de l'Ouest à savoir le Ghana, le Bénin, le Nigeria et le Sénégal. Cependant, le Togo ne disposant pas de centre, ni de formateurs certifiés EMPRETEC, l'ANPGF s'est associée avec le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) du Bénin pour organiser cette formation. Rappelons que l'ANPGF est une agence créée par le gouvernement togolais en 2008 pour contribuer à la résolution des problèmes de financement des entreprises nationales.

TAIR le nouvel habillage de Total Togo lancé

✪ Albert AGBEKO

La société Total Togo fait peau neuve. Elle a dévoilé ce vendredi son nouvel totem. C'est la station Total Aéroport qui a inauguré ce relooking qui, à terme va toucher toutes les 76 stations du groupe Total disséminées un peu partout sur le territoire national.

C'est le Ministre des transports, Ninsao Gnofam qui a présidé l'inauguration de cette première station.

Baptisé TAIR (Total Amélioration de l'Image du Réseau), ce début du déploiement de la nouvelle image des stations Total au Togo va au-delà d'un simple changement de couleur. Selon le responsable du Réseau de la société, « TAIR » est un programme de transformation qui prend en compte non

seulement le confort et le bien-être des clients, le respect de l'environnement mais encore l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques mises en œuvre pour l'exploitation des points de vente.

Les travaux de transformation vont toucher la couleur, le totem, l'auvent, le logo sans oublier l'aire de lavage, et la tenue des pompistes.

Le directeur de la société M. Abel

Nandiolo Koné justifie cette transformation par la possibilité d'accorder à ses clients des services qui permettent d'assurer leurs besoins en consommation de produits énergétiques, d'assurer leur sécurité quand ils sont sur les sites et en même temps dans le programme de transformation de leur image. « Nous mettons en conformité nos installations pour protéger l'environnement et nous agissons aussi sur le niveau de consommation de nos sites en utilisant des moyens économes en énergie électrique » a-t-il précisé.



Ce programme de transformation va mobiliser en permanence 4 entreprises togolaises et générer 28 emplois directs pour chacun des 76 chantiers. Le coût des travaux se chiffre à environ 900 millions de F CFA.

Le Groupe Total est présent dans plus de 130 pays à travers le monde et emploie près de 100 000 collaborateurs. Il forme aujourd'hui, avec l'ensemble de ses filiales et sociétés liées, le cinquième groupe pétrolier intégré et côté dans le monde.

Sur le continent africain, Total est le leader dans la distribution de produits pétroliers avec près de 10% de part de marché.

A Bâton rompu avec Me ATSOO Kokou Darius, Président de l'Association Nationale des Arbitres de Football du Togo: «Le manque général du fair-play est la source des maux du football togolais»

✪ Kossi THEMANO (Stagiaire)

Suite aux incidents qu'a connus le championnat D1 de football de la saison écoulée et les efforts qui sont faits pour la réussite de celle débutée, la rédaction du journal Focus Infos s'est approchée de maître ATSOO Kokou Darius, président de l'Association Nationale des Arbitres de Football du Togo (ANAFoot). Nous avons fait avec lui un tour d'horizon sur sa carrière pour déboucher sur un diagnostic du mal dont souffre le Sport-roi togolais

Focus Infos : Dites nous maître, comment arrivez-vous à concilier votre vie professionnelle et celle sportive?

Darius ATSOO : D'abord, je remercie FOCUS INFOS pour cette opportunité. J'ai des devoirs envers mes clients, envers mes confrères et vis-à-vis des juridictions devant lesquelles, je postule en qualité d'Avocat. Il s'agit des devoirs qui marquent ma vie professionnelle depuis le 23 novembre 2000, date de ma prestation de serment et dont nul ne peut me délier. Je suis obligé de les concilier avec la passion que j'éprouve sur les terrains de jeu en officiant les matchs de football comme arbitre. Certes, je ne suis pas un arbitre professionnel (ce qui n'existe pas encore dans notre championnat), mais l'arbitrage a autant d'exigences pour parvenir au haut niveau et être le meilleur.

FI : Qui peut être un arbitre professionnel de football?

DA : Peut être un arbitre professionnel de football, toute personne ayant la qualité d'arbitre pour avoir satisfait aux examens théoriques et pratiques sur les lois de jeu, relevant de la juridiction d'un district, d'une ligue ou d'une fédération de football et exerçant l'arbitrage à titre de profession aux termes d'un contrat de travail dûment signé. On retrouve cette catégorie d'arbitres en Angleterre, au Japon ...Etc mais pas encore dans notre pays. Je suis d'avis que la fédération togolaise de football pourrait lancer la réflexion sur la professionnalisation de l'arbitrage pour créer les meilleures conditions de pratique à nos jeunes arbitres qui tiennent la promesse d'un avenir meilleur de notre arbitrage. C'est un objectif à notre portée.

FI : Quel niveau avez-vous aujourd'hui et quel a été votre parcours ?

DA : J'ai adhéré à la commission régionale des arbitres d'Atakpamé en 1988 alors que je poursuivais mes études secondaires au collège "Saint Albert le Grand" dans ladite ville. J'y ai été encouragé par feu ABOKI Ama Amakoué, un des plus grands arbitres d'Afrique de son époque, mais qui a été fauché dès les premières heures

d'une glorieuse carrière annoncée. Je salue tous mes instructeurs des premières heures d'Atakpamé, Monsieur DJAGBAVI Kodjovi, Monsieur NIKOUÉ Amoni, Monsieur GAKPO... Etc.

Pendant mon second cycle à la faculté de droit, j'ai repris les cours d'arbitrage en 1994 pour préparer avec succès mes examens aux grades de district, de ligue et de fédéral avant d'être admis arbitre international à partir de 2003.

FI : Peut-on en savoir un peu plus sur l'ANAFoot?

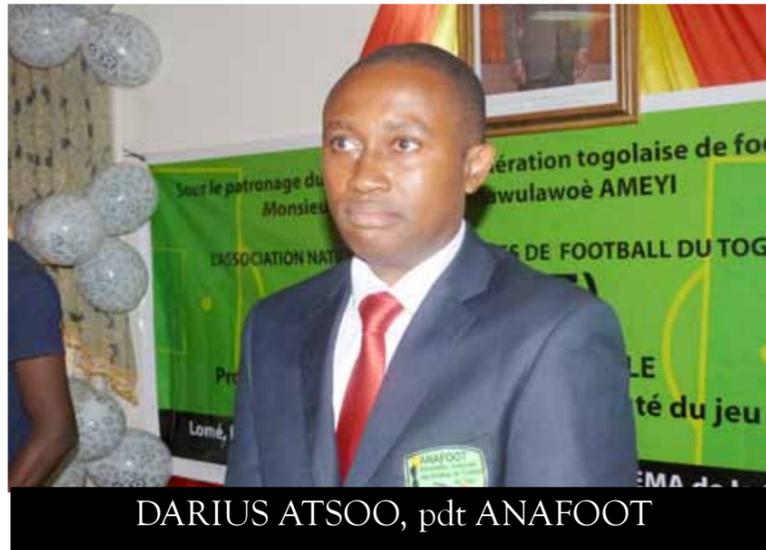
DA : L'ANAFoot est l'association nationale qui a vocation de rassembler tous les arbitres en activités ou non de football au Togo en vue de défendre leurs intérêts moraux, matériels et financiers. L'association s'engage aussi à contribuer à la formation des arbitres, à assurer la sensibilisation des différents acteurs du football sur les lois du jeu, à lutter contre les violences sur les stades. Elle a été portée sur les fonds baptismaux le 17 novembre 2007.

FI : Les acteurs qui interviennent dans le football sont-ils tous obligés de maîtriser les règles du jeu?

DA : Il me semble que lorsqu'on est acteur d'un jeu, il importe d'en connaître les règles non seulement pour sa propre connaissance, mais aussi pour être en mesure de jouer sans enfreindre lesdites règles afin de s'éviter les sanctions. Cette exigence se dresse en face de tous les acteurs, en premier lieu les arbitres, ensuite les joueurs et membres du staff et enfin les supporters organisés ou non.

FI : Comment réagissent l'ANAFoot et la FTF pour la vulgarisation de ces lois?

DA : Sensibiliser les acteurs sur la connaissance des règles du jeu est une préoccupation fondamentale de l'ANAFoot. Dans la vie et d'une manière générale, l'ignorance crée parfois des situations conflictuelles. Un arbitre qui ne connaît pas les lois du jeu et ne maîtrise pas les règlements des compétitions fera de piètres prestations. Les joueurs, dans la même hypothèse, seront hors la loi



DARIUS ATSOO, pdt ANAFoot

et les supporters en feraient de même. C'est pourquoi, l'ANAFoot participe à des émissions radiophoniques et télévisées pour sensibiliser les différents acteurs sur la notion du fair-play. Mais cela n'est pas suffisant. Nous avons l'ambition de conduire un programme de sensibilisation de proximité adapté aux différents groupes d'acteurs. S'agissant de la fédération togolaise de football, d'autres voix plus autorisées pourront vous exposer ce qu'elle fait de son côté.

FI : Du point de vue de l'association dont vous êtes le président, quelles ont été les causes des violences qu'a connues le championnat D1 de la saison dernière?

DA : Les situations de violence auxquelles nous avons assisté la saison écoulée sont regrettables et n'ont pas honoré notre sport. L'ANAFoot les a condamnées en son temps avec vigueur. C'est l'occasion d'exprimer toute notre reconnaissance au gouvernement qui a pris des dispositions concrètes en renforçant l'effectif des forces de l'ordre pour sécuriser les matchs. C'est aussi la preuve que nous avons les moyens de sécuriser nos stades.

Ces violences trouvent leurs causes dans le manque du fair-play général de la part des acteurs. La méconnaissance des lois du jeu par les supporters et certains membres des staff techniques, l'effectif réduit des forces de l'ordre dans certaines localités pour sécuriser les matchs, le manque de promptitude de sanction de la part de la fédération en cas d'acte de violence avéré des clubs et le manque d'organisation des supporters.

Nous pouvons ensemble travailler sur ces causes pour faire en sorte que nos stades demeurent des lieux paisibles.

FI : On reproche souvent à certains de vos collègues d'être corrompus

par les présidents de club, que répondez-vous?

DA : Si vous connaissez un Président de club qui est présumé corrupteur d'arbitres, il faut le dénoncer. De même, si vous connaissez un des nôtres, qui aurait été corrompu, il faut s'en référer à la fédération. Aujourd'hui, la corruption constitue un fléau contre lequel la FIFA et la CAF partent en guerre et il est demandé aux arbitres de dénoncer toute situation équivoque qui s'apparente à la corruption ou tentative de trucage des matchs. Je suis convaincu que les médias également doivent s'associer à cette lutte pour nous garantir des compétitions 100% «clean», sans corruption. Nous n'avons pas connaissance de situation dans laquelle un collègue est accusé d'avoir été corrompu. Toutes sortes d'allégations peuvent être avancées à tort ou à raison. Il appartient à la fédération, à travers ses commissions techniques compétentes, de prendre les dispositions pour diligenter des enquêtes impartiales et équitables en cas d'allégation de corruption avérée. Tous les arbitres savent qu'ils doivent être irréprochables. Ce sont des jeunes qui ont tous l'envie d'aller au plus haut niveau. Ce n'est pas en prenant des écarts de liberté avec des exigences comme la probité et l'honnêteté qu'ils y parviendront. En tout état de cause, notre association a l'obligation morale de veiller sur eux afin qu'ils ne soient pas détruits par des dirigeants de club, prêts à tout pour gagner leur matchs.

FI : La saison passée, on a constaté par exemple qu'un arbitre a officié successivement plusieurs matches d'un même club, votre corps manque-t-il d'éléments?

DA : La gestion opérationnelle des arbitres relève de la compétence ex-

clusive de la fédération qui l'exerce sur proposition de la commission centrale des arbitres. L'ANAFoot n'intervient pas dans la désignation des arbitres. Cela relève des missions confiées à la commission centrale des arbitres. J'ignore de quels matchs, vous faites référence. A vrai dire, la fédération dispose suffisamment d'arbitres pour que cette situation que vous dénoncez si elle s'avérait vraie, ne se reproduise. C'est une œuvre commune, si vous observez des pratiques qu'il faut remettre en cause pour la bonne marche de notre football, n'hésitez pas à vous rapprocher de ceux qui peuvent changer les choses. Je suis viscéralement convaincu qu'il est possible d'améliorer nos pratiques au jour le jour pour des performances meilleures de nos arbitres.

FI : Quelles dispositions l'ANAFoot a-t-elle prises pour que la saison 2014-2015, arrive à terme et se déroule de la manière la plus honorable possible?

DA : L'ANAFoot a adressé à la fédération une correspondance contenant des propositions en vue d'un bon déroulement des championnats 2013/2014 à la suite desquelles, le bureau exécutif de la FTF a rencontré les arbitres internationaux, les arbitres retenus pour officier en D1 présents à Lomé, les membres de la commission centrale des arbitres et le bureau d'ANAFoot.

Les discussions ont tourné autour de la sécurité des joueurs, des officiels, la souscription d'une police d'assurance dont les arbitres seront bénéficiaires. La nécessité d'équiper tous les arbitres qui officient dans les championnats nationaux, l'amélioration des primes de matchs et séjours.

La fédération a apporté des informations rassurantes en ce qui concerne la préoccupation liée à la sécurité, l'assurance des arbitres. Une commission ad-hoc a été mise en place pour étudier la possibilité d'améliorer les frais de séjours déboursés aux arbitres au cours de leur déplacement. En revanche, au motif de contraintes financières, la FTF n'a pas accepté de revoir les primes de match à la hausse. En définitive, ANAFoot remercie FOCUS INFOS qu'elle invite à travailler de concert avec elle sur son vaste programme de sensibilisation des acteurs du football sur la connaissance des lois du jeu.

Interview de Prayer Afi Bokor dite "Prayer the Psalmist"

☉ Wilfried ADEGNIKA

« Je sais que je suis à mes débuts, mais le talent fera la différence »

Artiste togolaise du gospel évoluant aux USA plus précisément dans l'Etat d'Indiana où elle réside, Prayer the Psalmist a découvert son talent vocal dès son jeune âge. Elle est altruiste de nature et met ce don vocal au service de l'Eternel pour le louer. De retour au pays dans le souci de mieux se faire connaître du public togolais, elle a accordé une interview au journal Focus Infos. Lisez plutôt.

F.I : Artiste togolaise évoluant aux USA comment s'est passée l'intégration ?

P.P : Je peux dire que je n'ai pas eu trop de difficultés pour m'intégrer. J'ai vite appris à m'adapter à leur rythme de vie et à leurs habitudes puisqu'ils étaient très accueillants et respectueux à mon égard.

F.I : Vous êtes pratiquement absente de la scène musicale togolaise, or c'est un monde où la concurrence est un peu rude surtout en ce qui concerne le Gospel comment pensez-vous pouvoir vous y tailler votre place ?

P.P : Tout d'abord je veux rendre grâce à Dieu qui m'a donné ce talent

et un merci à vous aussi. Et pour la question je dirai simplement que je fais confiance à mon Dieu ensuite au public togolais qui sait faire la part des choses ; et il saura quoi faire pour m'accepter et m'accorder la place qu'il me faut au sein de ce monde dont vous parlez. Je sais que je suis à mes débuts, mais le talent fera la différence.

F.I : Vous avez combien d'album à votre actif ?

P.P : J'ai deux albums à mon actif. J'ai sorti mon premier baptisé « Jéhovah » qui est un maxi de 09 titres en 2010 et trois ans plus tard, donc en 2013, mon second album « My life time » avec des styles variés de

7 titres pour rapprocher davantage mon peuple du Père Céleste.

F.I : Quels messages vous véhiculez le plus dans vos morceaux ?

P.P : Dans mes morceaux je parle d'amour, de l'espoir, et de la foi tout en ayant à l'esprit ce passage biblique Ecclésiaste 3 versés 1-8 que je peux paraphraser en ces termes: « A chaque chose, il y a une saison et un temps. La vie est pleine de surprise et personne ne sait ce que demain apporte si ce n'est Dieu seul. Vivez aujourd'hui avec espoir pour un lendemain meilleur ».

F.I : Quels regards portez-vous sur le gospel togolais par rapport à celui que vous côtoyez ?

P.P : Le gospel togolais évolue, sauf que c'est un peu différent de ce qui se passe aux USA où je vis, vu que la culture est différente. Le niveau est très élevé aux USA toutefois le gospel togolais est en bonne voie.



reste ouverte à toutes et à tous.

F.I : Quels sont vos projets aussi bien ici au Togo qu'aux USA

P.P : Pour le Togo je veux essayer de m'imposer et mieux faire connaître mon album et par là ma personne en tant qu'artiste. Pour cela j'ai quelques tournées en vue. Je pense commencer dans les prochains jours si tout se passe à merveille grâce à Dieu. Je prévois pour ma carrière internationale des voyages sur le Ghana, en Afrique du sud et autres, si Dieu le permet avant de retourner aux USA et pour y continuer la promotion de mon album.

F.I : S'il vous est permis de faire un featuring avec un artiste du gospel togolais vous choisirez qui ?

P.P : Pour l'instant je n'ai pas encore fait de choix vu que je ne maîtrise pas trop le milieu mais Dieu m'aidera à faire le bon choix pour un bon feat mais tout compte fais je

F.I : Un message pour le public togolais qui vous découvre

P.P : Juste lui dire que je suis là avec un joli produit et que j'ai besoin d'eux qu'il me fasse confiance ; j'ai besoin de son soutien et conseils pour pouvoir évoluer dans ce milieu. Merci

Le groupe TOOFAN nominé aux MTV awards et aux BET Awards

☉ W. A

Parmi les nominés aux MTV Awards et aux BET Awards pour le compte de cette année 2014 nous retrouvons le groupe togolais TOOFAN composé de Barabas et de Master Just.

La « MTV Africa Music Awards » avec comme maître de cérémonie ou « MAMA » a été créée en 2008 sur MTV Networks Africa afin de célébrer la musique africaine populaire. Elle met en compétition les artistes africains ayant impacté leur génération.

Quant aux BET Awards lancés par la chaîne « Black Entertainment Television » en 2001, ils sacrent les Afro-Américains et autres minorités dans divers domaines de divertissement à l'instar du meilleur acteur, meilleur(e) artiste de gospel, de la meilleure collaboration...

Pour cette année-ci les « MAMA » se dérouleront le 7 juin 2014 à Durban en Afrique du Sud et les BET Awards le 29 juin 2014 au Nokia Theater de Los Angeles



Pour soutenir les TOOFANS vous pouvez voter pour eux sur: <http://pixelperfection.co.za/2014-mama/vote-best-francophone.html> et sur http://v1019.cbslocal.com/2014/05/14/jay-z-and-beyonce-make-headlines-again/#pd_a_8047572 respectivement pour les MTV Africa Music Awards et Les BET Awards.

«Cultures en régions» ou la proximité de la culture avec les populations

☉ Wilfried ADEGNIKA

Le projet « Cultures en régions » piloté par la Direction Régionale des Arts et de la Culture (DRAC) de la commune de Lomé a été présenté aux journalistes le vendredi 09 Mai au centre culturel Hakuna Matata qui abrite le siège de la dite direction.

Ayant un rôle clé dans la préservation et l'exhumation des richesses du patrimoine culturel de l'ensemble des peuples du Togo en œuvrant à la création, la promotion des arts en vue du rayonnement de la culture togolaise, les DRAC (Directions Régionales des Arts et de la Culture) se doivent de répondre aux besoins d'animation et de valorisation des expressions culturelles des populations, des jeunes comme des non jeunes aux fins de développer des sentiments d'intégration, d'appartenance ainsi que de fierté et d'identité nationale.

C'est à cet effet que la DRAC Lomé commune, soutenue par le Fonds d'Aide à la Culture (FAC), a initié le projet « Cultures en régions ». C'est un ensemble de 7 programmations des meilleures créations culturelles actuelles comme des concert-party, chant choral, slam, concert musical et théâtres, sur le marché du spectacle pendant tout le mois de mai. Ce projet vise donc à ouvrir l'horizon des régions sur des pratiques culturelles et artistiques afin d'enrichir les créations et

Il a émis le souhait que les créations que ce projet aurait permis puissent représenter le Togo au-delà de ses frontières : « nous avons intérêt que la culture togolaise, les expressions culturelles s'exportent au-delà de nos frontières »

Déjà le vendredi 09 mai un concert party animé par Aze Kokovivina et sa bande a donné le ton au projet au centre culturel Hakuna Matata. Ceci a été suivi de la prestation de la chorale «Chœur de l'Unité Nationale » et du slam par Akofa Kpugbénu le 17 mai dernier.

Le reste du programme qui se déroulera les 24 et 31 mai mettra sur scène respectivement Edem Modzro dans « l'homme qui a buté le fils de pute » un monologue, un concert live du groupe Sitsopé et David Ganda dans du slam et humour ainsi que du théâtre « Intikari » avec Léopold Ayivi.

Rappelons que tous ces spectacles sont gratuits et se dérouleront au centre culturel Fil Bleu - Aréma..



Aze Kokovivina et sa troupe sur scène

de renouveler la consommation culturelle et ainsi animer et redynamiser la vie culturelle, c'est ce que souligne M. Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO, promoteur dudit projet : « L'objectif du projet c'est de mettre l'accent sur la viabilité de la culture dans la région méridionale et d'accompagner les acteurs qui sont des porteurs de création mais aussi des centres culturels de proximité... ». Il termine en précisant que : « Notre projet constitue le début de prise en compte des besoins en culture des populations de nos villes et campagnes afin d'éviter que les régions ne soient considérées comme des déserts culturels ».

moov**packs**

Avez-vous vu les derniers packs ?



Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de **4 500 F à 95 000 F**, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

HUAWEI G3621L (Double SIM)
11 900 F CFA

+
60 min de crédit offert
vers Moov



BlackBerry 9220
95 000 F CFA

+
2 mois d'abonnement
BlackBerry offert



Alcatel OT 217D
10 000 F CFA
+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 232
9 500 F CFA
+
1 Kit de connexion



HUAWEI G1 101
4 500 F CFA
+
1 Kit de connexion



Alcatel OT 132
8 900 F CFA
+
1 Kit de connexion



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat

Le Vrai, L'Original

Depuis 1846, nous créons des pagnes exclusifs qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de *Hollandais*. À ce jour, nous sommes toujours la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais.

Pour découvrir la nouvelle collection *Bloom*, rendez-vous dans votre point de vente le plus proche et visitez notre page www.vlisco.com.


VLISCO
SINCE 1846